



COLLOQUE

**« REpondre A LA
SOUffRANCE PSYCHIQUE
DES JEUNES »**

8 DECEMBRE 2006

SARCELLES

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SEANCE DE MATINEE PAR LE Dr F. SILLAM ET M. M. GEVREY	3
INTERVENTION D'EMMANUEL MEUNIER	5
DEBAT AUTOUR DE L'INTERVENTION DE M. E. MEUNIER	12
INTERVENTION DE CHRISTIAN GUILLAUMEY	20
DEBAT AUTOUR DE L'INTERVENTION DE M. GUILLAUMEY	27
OUVERTURE DE LA SEANCE D'APRES-MIDI PAR LE Dr G. NESTER	31
INTERVENTION DU Pr PHILIPPE JEAMMET	33
DEBAT AUTOUR DE L'INTERVENTION DU Pr Ph JEAMMET	43
CLOTURE PAR M. FRANCOIS PUPPONI, MAIRE DE SARCELLES	49
ANNEXE 1. CHARTE	53
ANNEXE 2 : LE CAS « SENGHOR »	56

OUVERTURE DE LA SEANCE DE MATINEE PAR LE Dr F. SILLAM ET M. M. GEVREY

Dr Fernand SILLAM

Ce colloque est organisé conjointement par la mairie de Sarcelles et le réseau ville hôpital synergie. Le réseau Synergie est un réseau de professionnels du soin – praticiens de ville, hospitaliers ou en structures de soins spécialisés – mais aussi de professionnels du social ou de l'éducatif, impliqués dans l'amélioration de l'état de santé globale de la population de l'Est du Val d'Oise, se donnant pour but de faciliter l'accès aux soins et la prévention des personnes en souffrance dans des conduites à risques, tout particulièrement dans les conduites addictives. Il a été fondé en 1996 et a donc aujourd'hui plus de 10 années d'existence, ce qui est en soi un résultat remarquable quand on sait la difficulté que peut avoir ce type de structure à se maintenir dans la durée.

Cette association est l'émanation et le complément du CSST Rivage. Je tiens, ici, à souligner le rôle de du président de l'association Rivage, Mr Georges Pecault qui nous a toujours soutenu, conseillé, et à remercier le noyau de professionnels issu de Rivage et de l'hôpital de Gonesse qui font tout pour permettre à l'association de continuer à vivre et à se développer.

Le réseau a connu plusieurs évolutions depuis 1996, d'une association locale de médecin, pharmaciens et infirmières se donnant pour but de développer la connaissance et la maîtrise des traitements de la toxicomanie et le maniement des substitutions opiacées, nous nous sommes vite rendus compte de la nécessité de prendre en compte la situation des usagers de drogue et de contribuer à les rétablir dans leur droit et leur dignité.

Le deuxième point de développement a consisté en la mise en évidence du rôle de l'environnement et du contexte social et psychologique dans la genèse des troubles addictifs et la nécessité d'une réflexion sur ces thèmes, c'est ainsi qu'a été initié le groupe de travail sur la souffrance psychique des jeunes.

Le troisième axe concerne l'élaboration d'une stratégie de communication visant à maintenir un contact dynamique avec le plus grand nombre de professionnels sur notre secteur. Le site Internet « rvh-synergie.org » et la publication des bulletins « Correspondances » en sont les supports que nous cherchons constamment à développer et à améliorer.

Je termine, en remerciant vivement le Docteur Nester et Emmanuel Meunier qui va prendre la parole après moi, pour leur engagement et leur travail. Et, comme de tradition, je remercie la caisse primaire d'assurance maladie, le ministère de la santé et des solidarités, la préfecture du Val d'Oise, la ville de Sarcelles, de Villiers le Bel et de Garges, ce sont nos financeurs il faut bien les citer, sans oublier la MJC de Sarcelles qui a gentiment offert ses locaux pendant les réunions du groupe de travail. La parole est à Emmanuel Meunier.

Michel Gevrey

Merci Fernand Sillam, je vais avoir, à la demande de mes amis, le privilège ou la responsabilité d'être le « monsieur pendule » de la matinée et de faire en sorte que la parole

puisse s'exprimer dans de bonnes conditions. Je vous rappelle que nous avons deux parties dans notre matinée, tout d'abord, comme viens de le dire Fernand Sillam, l'intervention d'Emmanuel Meunier dans sa qualité de rapporteur du groupe de travail sur la souffrance psychique des jeunes. Puis celle de Christian Guillaume. A l'issue de leurs interventions, je vous proposerais d'avoir un échange.

Emmanuel Meunier va, et c'est quasiment miraculeux, commencer son intervention avec seulement 3 minutes de décalage par rapport à l'horaire annoncé. C'est fabuleux, mais ça veut dire Emmanuel que pour autant, tu ne dispose pas d'une élasticité supérieure à ce qui était prévu, si nous voulons, comme c'est souhaitable, qu'il puisse ait un dialogue avec l'assistance. Après cette première partie, qui devrait s'achever vers 11 heures, nous aurons une pause qui, d'ailleurs, permet souvent des échanges de couloir très profitables et un moment de convivialité. Avant d'entendre la contribution de Christian Guillaume qui sera l'objet de notre seconde partie, avec là aussi la possibilité d'un échange.

INTERVENTION D'EMMANUEL MEUNIER

L'objet de mon intervention est de présenter les réflexions d'un groupe de travail sur la souffrance psychique des jeunes, qui a réuni une vingtaine de professionnels de l'Est du Val d'Oise entre 2003 et 2006. Ce groupe a travaillé principalement sur deux axes :

- tout d'abord, il a travaillé à l'élaboration d'une représentation de la problématique de la souffrance psychique des jeunes qui permettent à chaque acteur, que celui-ci travaille dans le champ du soin, du social ou de l'éducatif, de se positionner et de déterminer en quoi il peut contribuer à la prise en charge de ces jeunes.

- Le second axe de travail, a consisté à donner du corps à une intuition première de ce groupe, à savoir, l'intuition que le développement du travail en réseau peut contribuer à l'amélioration des prises en charge.

Avant de restituer ce travail, je dois formuler quatre liminaires qui me semblent indispensables si l'on veut identifier la spécificité de notre objet de travail.

Premier liminaire, donc, je le formulerai ainsi : la souffrance psychique des jeunes n'est pas une nouveauté. A toute époque, une fraction de la jeunesse s'est perçue comme incompetente pour endosser une identité sociale stable. A travers l'histoire, cette souffrance psychique aura pris des noms divers, tels celui de " mélancolie ", de " spleen " ou, plus récemment, de " no futur " ou de " galère ". A certaines époques, l'incapacité à s'inscrire dans une identité sociale stable, aura pu être " positivée " par la culture. Le romantique se fait un honneur d'être incompetente pour la vie bourgeoise qu'il juge " ignoble ", au sens étymologique, c'est-à-dire dénuée de noblesse. Les beatniks égarés sur les routes de Katmandou revendiquaient également une supériorité spirituelle sur leurs contemporains. A d'autres époques, par contre, cette incompetente à endosser une identité sociale stable apparaîtra complètement dévalorisée.

Et notre époque, effrayée par les risques liés à la marginalisation et au déclassement, perçoit l'incompétente de ces jeunes comme un danger, à la fois pour ces jeunes et pour l'équilibre social. Et les jeunes incapables de se projeter dans l'avenir, vivent leur incompetente, le plus souvent, dans un sentiment de culpabilité.

La notion de souffrance psychique traduit donc, simultanément l'état de mal-être d'une fraction de la jeunesse et une perception inquiète du phénomène par les adultes.

Ceci nous amène à notre second liminaire, que je formule ainsi : notre inquiétude est indissociable, non seulement de la crise sociale, mais aussi d'un sentiment de fragilité de l'institution familiale. La famille est, en effet, contrainte à se transformer sous l'effet, d'une part, d'un processus d'allongement du temps de l'adolescence et d'autre part, d'un processus d'abolition des privilèges du père.

Le temps de l'adolescence s'allonge : d'une part, parce que les jeunes entrent de plus en plus précocement dans la puberté. Songez qu'au début du siècle les femmes étaient réglées vers dix-sept ans, alors qu'aujourd'hui, il n'est pas rare que des enfants de onze ou douze ans le soient. D'autre part, le chômage de masse et le coût du logement font que les jeunes n'acquièrent que de plus en plus tardivement leur autonomie matérielle. L'adolescence, qui n'était qu'une phase éphémère de transformation, tend à devenir un âge de la vie à part entière. Cet allongement de l'adolescence contraint la famille à de nombreuses transformations ; celle-ci doit inventer des modalités de fonctionnement, à la fois plus solidaire, car les jeunes restent plus longtemps dépendant des parents, mais aussi plus distantes afin d'aménager des espaces où les jeunes peuvent expérimenter des prises d'autonomie.

Ce bouleversement s'accompagne d'un second, celui que l'anthropologue Henri Pradelles de Latour, nomme le processus de perte des privilèges du père. Graduellement, au fil du XXe siècle, le père est passé du statut de despote, à celui d'aristocrate familial, pour finalement devenir l'égal de sa conjointe. En 1938, le père a vu abolir la puissance paternelle qui l'autorisait à châtier l'enfant et même à le conduire devant un juge, si nécessaire ; dans le même élan, la puissance matrimoniale, qui interdisait à l'épouse de travailler sans son accord, disparaît aussi. En 1970, l'autorité paternelle est abolie au profit de l'autorité parentale.

La loi de 1985 redéfinit la famille à partir du concept de droits des conjoints.

En 2005, la loi, abolit le dernier privilège des pères, celui de transmettre automatiquement son nom à sa descendance.

De ce processus résulte une dissociation entre la fonction paternelle et la personne du père. De plus en plus, cette fonction doit être co-assumée par les parents ou par la mère célibataire.

Ces deux processus de transformations s'inscrivent dans un processus de civilisation. Il n'en reste pas moins qu'ils sont causes de désarrois et d'un sentiment de fragilité de l'institution familiale.

Globalement, la jeunesse va bien ; on manque de moyens pour les jeunes les plus en difficultés

J'ajouterai un troisième liminaire que je formule ainsi : globalement les jeunes vont bien, et seule une petite fraction de la jeunesse, au maximum 5%, serait en souffrance psychique. Je dis 5% en me référant à une enquête d'IPSOS pour la fondation Wieth. C'est un chiffre plausible qui indique, à contrario, que la majorité des jeunes profite de l'allongement de l'adolescence pour étudier ou expérimenter des parcours professionnels, avec un soutien parental qui leur confère un sentiment de relative sécurité quant à leur avenir.

Les jeunes en souffrance psychique sont, finalement, ceux qui, incompétent à conquérir une autonomie, vivent dans une dépendance malheureuse et/ou coupable vis-à-vis de leur famille.

Quatrième liminaire, enfin, que je formule ainsi : les moyens manquent partout. Mais la question des moyens ne dépend pas des professionnels, mais des décideurs. Ce qui dépend de nous c'est de maintenir une exigence de qualité dans notre travail et d'explicitier les réponses que nous pouvons proposer à ces jeunes.

Passé ces quatre liminaires, nous pouvons commencer la restitution du travail de notre groupe. Les quinze conférences organisées par le groupe et ses débats internes ont permis de clarifier la question de la réponse à apporter à la souffrance psychique des jeunes. On pourrait dire de manière synthétique, qu'elle est une réponse éducative, qui doit convoquer des compétences " psy " et un étayage social.

Commençons par préciser ce qu'il faut entendre par " réponse éducative ". Le travail éducatif a, toujours, une double dimension, un double mouvement, qui évoque celui de la respiration. D'une part, le travail éducatif, s'apparente au mouvement de l'inspiration en ce qu'il assimile le jeune au groupe. Eduquer, en effet, c'est transmettre les valeurs du groupe, transmettre la conviction que le groupe protège et par conséquent qu'il y a une légitimité à sanctionner celui qui menace les liens de solidarité en transgressant les normes du groupe. Cet aspect de l'éducation fait aujourd'hui largement débat dans la société du fait des politiques conservatrice et sécuritaire. L'autre dimension du travail éducatif, s'apparente au mouvement de l'expiration, en ce sens qu'éduquer c'est aussi apprendre au jeune à prendre ses distances vis-à-vis du groupe pour s'ouvrir à l'altérité. Eduquer c'est en effet transmettre des savoir-faire sociaux qui vont permettre à l'enfant de développer avec assurance des échanges matériels et symboliques avec les autres.

L'éducation est étroitement liée à la fonction paternelle. Ainsi Lacan affirme que le père, par le nom qu'il transmet, signifie l'appartenance au groupe, et en même, par ce nom même, il donne accès au langage et à l'activité langagière qui va permettre l'échange avec autrui. Notre conviction est que la réponse à la souffrance psychique est en première analyse une réponse éducative, mais nous verrons, que son opérationnalité va dépendre de la capacité des acteurs éducatifs à mobiliser des compétences sociales et éducatives.

Pour rendre cela concret, j'évoquerais une conférence donnée par Joao Fatéla, un psychologue qui dirige une association d'insertion. Son association accueille des jeunes en très grande difficulté, et son premier souci est de créer les conditions qui vont permettre au jeune accueillie d'être le plus vite possible en situation de travail. Ce travail, aussi peu productif soit-il, doit permettre à ce jeune d'éprouver le plaisir que procure la réalisation d'un travail bien fait. Le jeune est donc invité à rencontrer le travail en tant qu'il est créateur de lien social, notamment sous la forme d'une reconnaissance par autrui du travail bien fait. Le travail de remise à niveau n'est pas posé, ici, comme un préalable au travail. La remise à niveau vient dans un second temps, en vue de consolider l'expérience positive du travail, du travail en tant qu'il ouvre sur l'altérité.

Cette expérience, le jeune ne peut la vivre qu'autant qu'il aura perçu que l'équipe qui l'encadre est en capacité de contenir ses angoisses. Pour Joao Fatéla, si ces jeunes s'effondrent psychiquement au moindre échec, c'est bien souvent en raison d'une absence d'assurance personnelle qui est étroitement liée à des carences liées à l'histoire familiales. L'équipe éducative doit concevoir que la remise au travail ravivera inévitablement, une angoisse d'échouer qui se manifestera par des refus bruyant ou de l'abattement. L'équipe doit être prête à entendre, derrière les conduites d'échec et de mise en échec, les situations d'abandons, les maltraitances, les violences, le poids des secrets de famille, le silence des relations fusionnelles, l'inexprimable qu'induit la dépression des parents ou leur ballottement perpétuel entre leur pays d'origine et le pays d'accueil, ou que sais-je encore, qui est source de mal-être...

L'action éducative, par delà l'acquisition de savoir-faire pratique et professionnel, vise à créer un espace où le jeune peut prendre de la distance avec la pesanteur du groupe et du vécu familial, un espace où il s'ouvre à d'autres modalités de relation à autrui.

Pour être opérante, donc, l'action éducative doit mobiliser des compétences " psy ", qui vont apporter à l'équipe un regard qui va permettre à l'équipe de résister au sentiment de lassitude qu'induit les échecs répétés d'un jeune, ou encore, mieux résister à la violence qu'exerce certains jeunes. Une conférence de M. Pinel, psychologue, intitulée " les institutions spécialisées au défi des violences adolescentes " nous aura permis de mieux comprendre la question de la violence. Les violences exercées dans les institutions sont, pour M. Pinel, des répétitions à l'identique de scénarios de violences originelles qui se sont produites au sein de la famille. Un exemple donné par M. Pinel est celui d'un jeune adolescent qui se livrait à des humiliations et à des brutalités sur des enfants plus jeunes et cela sous les yeux des éducatrices du foyer qui l'accueillaient. M. Pinel a décortiqué le processus qui a amené l'équipe à percevoir le lien entre ces scènes de violence et la violence subie en famille. Les violences exercées par le jeune, étaient une sorte d'écho des violences d'un père qui ne le frappait qu'en présence de sa mère, pour sidérer celle-ci et la maintenir dans un état dépressif.

On comprend alors mieux pourquoi les violences avaient lieu en présence des éducatrices et jamais en présence des éducateurs, le jeune jouissant de l'effet de sidération qu'il produisait sur celles-ci. L'analyse de la situation et la valorisation du rôle du directeur du foyer, comme figure paternelle possible et alternative à l'image du père brutal et défaillant, permit un apaisement de ce garçon.

Ces jeunes transforment les institutions qui les accueillent en une sorte de scène qui leur permet de rejouer des scénarios originels, des scénarios de violences subies, des scénarios d'abandon, des scénarios de clivage du groupe. Nombre de jeunes ont un art consommé pour cliver les professionnels entre eux, et l'examen du vécu familial, montre qu'ils vivent dans des familles où la possibilité d'exister passe, par exemple, par la nécessité d'intégrer le clan de la mère qui s'oppose au père ou vice-versa.

Le travail éducatif consiste alors à aider ces jeunes à quitter un espace mental en quelque sorte " scénique ", où ils rejouent des scénarios qui puisent leur source dans le vécu familial, pour les faire entrer dans un lieu, où ils peuvent découvrir et expérimenter d'autres modalités de fonctionnement avec autrui et s'approprier des modèles et formes de liens sociaux. Pour rendre compte de cette difficulté à élaborer du lien social, Pinel parle de troubles de la symbolisation.

La prise en charge de la souffrance psychique implique donc la mobilisation de compétences psy. Mais aussi de compétences sociales. J'évoquerai, à ce propos, deux conférences, l'une du sociologue Michel Joubert sur la question de l'économie parallèle et une conférence de Christine Jama, sur la question des mariages forcés. Ces deux conférences sur des sujets très éloignés aboutissaient à la conclusion que le travail éducatif marque d'inévitables limites si aucun soutien social n'est mis en œuvre. Michel Joubert a montré la perversité d'une économie parallèle qui fonctionne sur un mécanisme d'endettement de jeunes vis-à-vis de leurs fournisseurs et créanciers.

Un minimum de soutien social, susceptibles d'offrir des revenus alternatifs à ceux du " business " s'impose pour aider un jeune à sortir d'un mécanisme de dépendance. Christine Jama a montré que l'absence de soutien social en terme d'accès à des revenus et à un hébergement contraint finalement un bon nombre de jeunes filles à accepter l'intolérable d'une union indésirable.

La réponse à la souffrance psychique est donc une réponse éducative qui mobilise des compétences psy et des compétences sociales. Nous avons cité l'exemple d'une initiative qui est située dans le champ de l'insertion, mais nous aurions pu citer le travail du point " Accueil Jeunes " de Saint-Denis, dont deux psychologues - M. Martin Carasco et M. J-B Domeneghini - ont participé à l'animation de notre groupe de travail en 2006. Le PAJ de Saint-Denis, qui dépend de l'hôpital Delafontaine, utilise la création artistique, par exemple des ateliers d'écriture, de théâtre ou d'art plastique, comme des vecteurs pour un travail finalement analogue à celui de l'association Parcours. A dire vrai, nous aurions pu citer une multitude d'initiatives d'enseignants, de psychologues, d'éducateurs sportifs, d'éducateurs spécialisés, et j'en passe, qui mènent des actions analogues. Mais le plus souvent sans grande considération et sans que l'on se préoccupe des moyens nécessaires à la pérennisation de leur travail. Ne pas apporter de réponse, prendre le risque que ces jeunes se figent dans leurs symptômes, déclarent des troubles réactionnels ou des troubles somatiques. C'est prendre le risque qu'ils empruntent des voies qui les mènent vers la marginalité.

Le risque est, qu'ils se figent dans une identité souffrante, une identité de victime irresponsable de tout ce qui leur advient. La souffrance, ça donne le sentiment d'exister, ça peut structurer l'existence. A l'instar du toxicomane, qui a toute son existence occupée par la nécessité d'apaiser la souffrance occasionnée par le manque.

" D'où vient à l'homme la plus durable des jouissances de son cœur, cette volupté de la mélancolie, ce charme plein de secrets, qui le fait vivre de ses douleurs et s'aimer encore dans le sentiment de sa ruine ? " demande le romantique Pivert de Senoncourt. La souffrance peut tenir lieu d'une existence.

Pour répondre à la souffrance psychique, les institutions sont donc confrontées à un impératif de travailler ensemble. Et ce n'est pas dans leurs habitudes. Les institutions veulent organiser leurs relations selon des modalités dites de partenariat. Etymologiquement, le mot " partenariat " dérive du mot latin " parçon ", qui signifie " partage, part, butin ". Dans la logique du partenariat, les professionnels qui suivent une même personne se partagent le travail, suivant leurs champs de compétences respectifs. L'important, dans le partenariat, c'est que chacun fasse sa part de travail, toute sa part et rien que sa part. Chaque fois qu'un professionnel constate qu'un aspect de la problématique d'une personne excède son champ de compétence, il se doit d'orienter la personne vers un partenaire compétent. " Orienter ", dérive, lui, du mot " Orient " et le mot " orienter " désigne primitivement la disposition vers l'orient des anciennes églises. Orienter, c'est indiquer à une personne comment trouver le partenaire compétent pour solutionner tel aspect de son problème. Le partenariat fonctionne finalement comme une chaîne de montage. Chaque acteur doit accomplir la tâche pour laquelle il a été formé, ce qu'il fait dans l'ignorance relative de ce que fait son voisin, puisque l'orientation, tel un tapis roulant de chaîne de montage, conduit le jeune d'un professionnel à l'autre. Le problème du partenariat, c'est que la vie n'a pas l'admirable perfection d'une chaîne de montage. La vie, ça bifurque, ça se retourne sur soi, ça divague, ça accélère, ça s'assoupit, et au bout du compte le partenariat, ça ne marche pas.

D'où l'intuition du groupe de travail, que la solution serait à rechercher du côté du travail en réseau. Le réseau repose sur des bases différentes de celles du partenariat. Le réseau a pour de développer des savoir-faire professionnels qui vont faciliter des concertations entre des professionnels travaillant pour des institutions différentes.

Par exemple, les professionnels, qu'ils soient soignants, éducateurs, travailleur social, ont parmi leur savoir-faire, celui de savoir se constituer un " carnet d'adresse ". Tout le monde à un carnet d'adresse professionnel. Il est plus ou moins étoffé selon le temps dont on dispose pour le constituer. Exemple, donc, de fonction d'un réseau : facilité la constitution d'un carnet d'adresse en mettant à disposition des informations sur les ressources locales. Notre groupe s'est mis au travail et à créer un annuaire papier et un annuaire en ligne sur le site Internet de rvh synergie. Autre exemple : les professionnels savent adresser une personne à un collègue qu'ils connaissent.

Plutôt que de se livrer à l'exercice aléatoire d'orienter une personne, le mieux c'est de l'adresser, c'est-à-dire, permettre à la personne de percevoir le sens de la démarche qu'on lui propose, en lui explicitant clairement comment travaille le partenaire, en lui indiquant le nom d'une personne précise, en l'éclairant sur ce qu'il peut réellement attendre de ce partenaire en explicitant ses missions. Bref, si vous adressez : vous augmentez les chances que la démarche que vous proposez soit suivie d'effets.

De là le réseau s'est proposé d'organiser des temps de rencontre qui favorisent une meilleure interconnaissance des partenaires.

Autre exemple : les professionnels savent accueillir dans leur service un collègue, nouvel arrivant, sur le secteur. Un réseau permet dans un temps assez bref une découverte de l'environnement institutionnel et des ressources locales et par conséquent facilite l'intégration et l'opérationnalité du professionnel nouvel arrivant. C'est un point non négligeable dans une zone marquée par un fort turn-over.

Autre exemple : les professionnels savent, grâce à leur réunion de synthèse, que le fait de croiser des regards sur une même situation permet de réduire les incertitudes, par exemple sur l'opportunité d'engager tel projet avec tel personne.

La complémentarité des points du vue du travailleur social, du soignant, de l'éducateur permet d'avoir une meilleure évaluation de la situation d'une personne et de mieux

déterminer l'étayage dont elle a besoin pour mener à bien tel ou tel projet. A partir de ce constat, le groupe a travaillé à l'élaboration de quelques principes qui puissent régir les échanges entre professionnels.

Il est apparu que le principe du secret professionnel ne pouvait subir de dérogations. Les échanges sur une personne précise ne doivent pas porter sur son histoire personnelle. Ce qui justifie l'échange, c'est l'existence d'un projet en faveur de cette personne, et le débat doit rester centré sur l'opportunité du projet et sur l'étayage dont la personne a besoin pour le mener à bien. Si la réunion porte sur le projet de la personne, on s'aperçoit bien vite que révéler des informations confidentielles n'a aucun intérêt.

Autre exemple : les professionnels savent qu'ils ont intérêt à échanger sur leurs pratiques. Le réseau, pour respecter le principe du secret professionnel, a mis en place un travail autour de cas fictif. Il s'agit tout simplement d'inventer un cas et de demander à chacun des participants d'envisager des modalités de prise en charge et de proposer des pistes de travail. Vous trouverez à la fin de l'annuaire, un texte intitulé " le cas Senghor " qui est un débat autour d'un jeune homme fictif, que nous avons emprunté à un roman de la fin du XIXe siècle et que nous avons transporté dans un quartier populaire de l'Est du Val d'Oise. En procédant ainsi, nous nous sommes rendu compte, que les participants parlaient beaucoup plus facilement de leurs pratiques que si on leur demandait de se positionner sur un cas réel. Bref, un réseau, c'est un outil qui facilite le travail entre partenaires. Le réseau ne fait rien que les professionnels ne sachent faire eux-mêmes, par exemple, constituer un carnet d'adresse, se concerter sur la mise en œuvre d'un projet ou échanger sur leur pratique. Le seul intérêt du réseau, c'est que les professionnels peuvent faire plus vite ce qu'ils savent déjà faire.

Est-ce que notre groupe de travail est un réseau ? Disons plutôt qu'il s'agit d'un proto-réseau. Nous pouvons témoigner d'une expérience que nous avons analysée, qui peut déboucher sur la mise en place de programme de rencontres entre professionnels, avec des séances centrées sur les institutions, leurs missions et leur fonctionnement, avec à la clé un travail de communication grâce à l'annuaire ou un site internet ; avec des séances centrées sur l'analyse des pratiques en prenant comme support des " cas fictifs " ; et des séances en groupe plus restreintes où des acteurs du réseau apporteraient leur expérience pour jouer un rôle de médiation dans des situations complexes. Il y a matière pour un réseau, mais ce qu'il manque à notre expérience, c'est la dimension institutionnelle.

Les réseaux, pour s'épanouir, ont besoin de devenir des réseaux inter-institutionnels, c'est-à-dire qu'il faudrait que les institutions s'impliquent dans leur gestion et qu'elles reconnaissent le fait de travailler en réseau comme une mission à part entière des professionnels. C'est là l'un des enjeux essentiels de cette journée : faire comprendre que la démarche de réseau joue un rôle facilitateur et même nécessaire dans un contexte institutionnel où la décentralisation morcelle l'action publique. La décentralisation implique logiquement plus de concertation inter-institutionnelle.

Certaines institutions, heureusement, sont conscientes des enjeux du travail en réseau. D'ailleurs, en guise de conclusion, je voudrais remercier les institutions qui nous ont soutenus pour notre démarche, à savoir la DDASS, la CPAM, la préfecture du Val d'Oise, les mairies de Garges, Sarcelles et Villiers-le-Bel.

Je veux surtout remercier et nommer l'ensemble de ceux qui ont participé activement au groupe de travail, ainsi que les institutions qui ont encouragé leurs participations. A savoir : Marie Bastianelli (Psychologue à l'Espace adolescent du CH de Gonesse), Claire de Benazé (médecin et directrice du PAEJ de Garges), Alain Bencimon (directeur de l'OPEJ, Garges), Vanessa Blettery (psychologue au Point Santé de la Mission locale), Kaïssa Boudjemai (Chargée de mission prévention sécurité à Garges), Marianne Carpentier (CPE au collège Voltaire de Sarcelles), Marianne Ducloyer (éducatrice à Plaine de France), Christina Famery (Directrice, de Berges), Marie-Christine Grain (AS scolaire au Lycée Mendès France de

Villiers-le-Bel), Michelle Grumetz (AS à l'Espace adolescent, CH de Gonesse), Hindi Hafhouf (infirmière et étudiante en psychologie), Claire Laffeyrierie (psychologue au SSD de Garges-lès-Gonesse), Sonia Ollivier (éducatrice à la PJJ), Aurélie Morre (psychologue au PEAJ de Sarcelles), Céline Portefaix (SSD de Sarcelles), Aline Poupel (Coordinatrice de RVH Synergie), Marion Quint-Bimon (psychologue aux consultations avancées du CH de Gonesse), Emmanuel Ryo (CPE au collège Saint-Exupéry de Villiers-le-Bel), Carmen Sanchez Garcia (DDASS), Kader Sassy (éducateur à Berges), Patricia Simas (AS scolaire), Ana Ines Vasquez (psychologue au Point Santé de la Mission locale).

DEBAT AUTOUR DE L'INTERVENTION DE M. E. MEUNIER

Michel Gevrey :

Je voudrais, avant d'ouvrir le débat, souligner que ce que tu nous as, comme porte-parole, présenté une remarquable synthèse d'un cheminement collectif. Tu as cité à la fin, les acteurs, qu'ils soient encore parmi nous dans l'Est du Val d'Oise ou qu'ils ne soient plus ici. C'est vraiment un travail collectif, et il faut le souligner. J'ai noté quelques points : tu as évoqué quatre liminaires. Le premier, c'est que cette souffrance psychique des jeunes n'est pas une nouveauté. C'est important de le souligner parce que, quelques fois, les médias s'emploient à nous donner l'impression de découvrir le fil à couper le beurre. Le deuxième liminaire - j'y attache beaucoup d'importance -, le « sentiment de fragilité de l'institution familiale ». Le troisième point est très important, en particulier pour une institution telle que celle à laquelle j'appartiens, c'est-à-dire une équipe municipale, c'est la nécessité de ne pas généraliser. Je suis très sensible au fait que tu as évoqué un pourcentage - qui pourrait être discuté - de 5% d'une population jeune qui serait en souffrance psychique. C'est bien de rappeler que la grande part des jeunes va bien. Pourquoi le dire ? J'ai assisté à nombre de débats dans lesquels il y a une telle centration sur ce qui ne vas pas, qu'on crains d'en venir en à créer les conditions du « pas bien aller bien » chez les 95% d'autres. Parce qu'on les négligerait et parce qu'on ne leur apporterait plus les réponses dont ils ont besoin. Quatrième liminaire, ça...ça nous interpelle très directement, en particulier mes collègues élus ou les représentants d'institutions qui sont ici, c'est « les moyens qui manquent partout ». Tu l'as bien dit, c'est, l'affaire des décideurs. Celle aussi des citoyens qui, en quelque sorte, fabriquent les décideurs. Donc, ça aussi, c'est une interpellation très saine.

Je me suis réjoui d'entendre proposer, au nom de votre groupe, un certain nombre de « réponses. » Tu les as dit « éducatives » en marquant qu'elles devaient convoquer des compétences psy et un étayage social. Tu t'es interrogé sur ce qu'est qu'éduquer ? Bien sûr, tu as rappelé que c'était transmettre les valeurs du groupe. Mais que ce n'était pas tout, et tu nous a alerté - et c'est très important dans la période que nous vivons en ce moment -, en disant : attention au conservatisme et au sécuritaire. Les réponses éducatives, dis-tu, doivent mobiliser des compétences psy, des compétences sociales. C'est une question d'efficience. Sans ces réponses nous prenons le risque que le jeune se fige dans ses symptômes.

Alors tu as approché ce difficile débat autour du partenariat. Je serais tenté de dire que, au terme de ton intervention, tu as mis en évidence que le mot « partenariat » recouvre tantôt des réalités, tantôt des alibis, tantôt des comportements ou simplement des commodités de langage. Ce qui t'as amené à rappeler, ce qui devrait être, à savoir, la nécessité que chacun fasse sa part de travail, toute sa part, rien que sa part. Ça m'amène deux observations : la première c'est qu'il manque quelque chose pour que nous nous reconnaissons chacun dans ce qui fait notre part de travail, toute notre part, rien que notre part. Nous ne nous connaissons pas vraiment. Soit que nous n'ayons pas les moyens institutionnels de cette interconnaissance, soit que nous n'ayons pas toujours le désir de nous connaître. J'ajouterais - parce que je suis appelé à le vivre souvent et à le rencontrer -, la nécessité d'être exigeant sur qui doit être connu et reconnu. Nous sommes dans des secteurs dans lesquels - tant pis, je vais employer un mot brutal -, où il existe des charlatanismes, des gourous et des personnages qui prétendent tout résoudre tout seuls. Travailler en partenariat est un signe de compétence. C'est peut-être ce qui t'as amené, au nom de ton groupe, à dire qu'après tout, plutôt que de parler de « partenariat » - surtout si on ne met pas de contenu dans ce terme là !-, il conviendrait mieux de se fixer sur la terminologie de « travail en réseau. » Un espace où se développe des savoir-faire, l'interconnaissance, les concertations et entre des personnes travaillant dans et pour des institutions différentes. Et puis cela t'as amené à évoquer les réunions de synthèse, à évoquer ce fameux secret professionnel :

parfois commodité pour ne rien faire ou, au contraire, respect de la personne pour mieux la servir... Tu as terminé ton intervention par une interpellation très directe des politiques, en particulier, en affirmant que le réseau ne peut réellement exister sans dimension institutionnelle.

D'une journée comme celle-là, je crois qu'on peut attendre que l'interpellation qui est faite en direction de politiques puissent les amener à une meilleure conscience de ce qu'est leur obligation ou leur devoir dans une telle circonstance.

Voilà, alors j'invite maintenant, chacun de ceux qui souhaitent intervenir, à le faire. Bien entendu, la parole est libre et les réponses se feront dans le sens même.

Est-ce que quelqu'un veut poser la deuxième question, puisque généralement personne ne pose la première ?

Ivan Ducos :

Ivan Ducos, je suis dans le milieu sportif, le rugby en particulier. J'ai soutenu une maîtrise à Paris 8 et je prépare un master sur le thème : « Processus de socialisation et mixité » avec le prisme de la pratique Rugby et de la mixité ». Je pars d'une expérience menée avec un groupe de garçons et de filles qui pratique le rugby ensemble. Je voudrais savoir si vous avez abordé la question de la mixité ? D'autre part, à propos du partenariat, je suis ravi que vous ayez soulevé cette question. Je suis aussi président de l'association « Formation - Emploi » (AFE) à Sarcelles. Je constate que, malheureusement, les personnes qui parlent de partenariat, ont bien souvent en vue d'instrumentaliser les autres. Et pour ce qui est de l'échange, pour savoir qui est qui et qui fait quoi... alors là, c'est... parfois... inextricable. Voilà mes deux interrogations.

Michel Gevray :

Merci. La deuxième question s'intégrera probablement dans d'autres questionnements qui pourront être développés ultérieurement, car c'est une question de portée générale, sur la notion même de partenariat et de travail en réseau. Peut-être pourrais-tu, tout de suite, Emmanuel, toi ou quelqu'un de ton groupe, répondre à la question d'Ivan Ducos concernant la mixité.

Emmanuel Meunier :

La question de la mixité a été abordée au cours de plusieurs conférences. Dans la restitution, j'ai fait l'impasse sur cette question, je n'ai cité qu'une seule de ces conférences, celle de Mme Jama sur les mariages forcés. Mais il y en a eu d'autres, par exemple celle de Mlle Guenfoud, sociologue, sur les jeunes filles vivant dans des familles impliquées dans des trafics ou celle de Marta Maia, anthropologue, sur les relations amoureuses et la prise en compte du risque VIH. Nous nous étions rencontrés et vous m'aviez parlé de votre travail, et votre initiative m'a paru d'autant plus intéressante que le milieu sportif peu très fortement contribue à l'élaboration de ce que nous avons appelés des « réponses éducatives » à la souffrance psychique des jeunes. Le milieu sportif, n'en est pas toujours conscient. De plus, le sport, lorsqu'il vise des objectifs élitistes de compétition, de haut niveau et de professionnalisation, se coupe de sa dimension socialisatrice et éducative. Le sport qui vise la compétition impose des pré-requis, des contraintes, exige du jeune un équilibre personnel, qui font que bien des jeunes en difficultés s'en détournent. Le sport, dans sa fonction de socialisation, a longtemps joué un rôle considérable, il n'est que de constater l'importance, dans les années trente, du nombre de clubs sportifs municipaux et associatifs, du nombre de

courses de vélo organisées dans les villes, chaque année. La question de la mixité renvoie à celle de l'acceptation de la différence et par conséquent à un travail éducatif. Cette question de l'acceptation de la différence est essentielle. Lorsque Pinel parle de « trouble de la symbolisation » il renvoie à cette problématique du rejet de la différence qui se manifeste notamment dans l'agressivité à l'encontre des filles.

Michel Gevray :

Une thèse de Doctorat de sociologie a été soutenue il y a quelques années, à l'Université d'Amiens, avait pour objet : « Quelles offres associatives en direction des adolescents et adolescentes dans la région Picardie ? » Elle mettait en évidence que toutes les associations, et pratiquement toutes les municipalités, concevaient essentiellement les activités pour les garçons. Deuxième intervenant ? Je n'oublie pas votre première question, nous reviendrons sur le partenariat dans le décours des échanges.

Françoise Gomez :

Françoise Gomez, de la mission générale d'insertion, éducation nationale. J'ai juste une question par rapport à la réponse que vous avez donnée. Vous avez dit ces jeunes là, ils n'ont pas accès au sport élitiste. De quel type de jeune vous parlez exactement ? Ou alors les jeunes qui sont caractérisés par quel problème ?

Emmanuel Meunier

Le mouvement sportif recrute notamment dans les milieux populaires, mais il n'y a pas de rapport d'identité entre souffrance psychique et origine populaire. Ce que j'ai voulu mettre en avant, c'est que si les clubs sportifs sont évalués grâce au nombre de médailles et de champions qu'ils produisent, ils tendent nécessairement à mettre au second plan le potentiel éducatif de leur activité, c'est-à-dire, ce en quoi le sport permet de se découvrir des compétences et de développer une confiance en soi-même, comment il contribue à la gestion du quotidien par le bien-être qu'il apporte, comment il permet de développer des relations positives et respectueuses avec des co-équipier et des adversaires, etc.

Francesco Dito

Bonjour, Francesco Dito, chef de service éducatif pour l'association de prévention Plaine de France qui intervient dans l'Est du Val d'Oise. Nous intervenons au cœur des quartiers populaires avec des équipes qui vont à la rencontre des jeunes. Quand Emmanuel parle de 5%, je suis d'accord. Nous avons tendance à faire l'amalgame, à mettre tous les jeunes dans le même panier. On met systématiquement en avant la délinquance, on parle de sauvages, de racailles. Parmi les 5%, il y a des délinquants purs et durs, mais c'est loin d'être la majorité ! Les jeunes en souffrances ont du mal à rencontrer des adultes avec lesquels ils peuvent prendre une distance avec leurs difficultés et parler de leur histoire, de leur vécu qui est relié à des situations problématiques au sein du collège, de la famille. Ce dialogue ne peut s'établir sans une relation de confiance qui se construit peu à peu. Je suis d'accord

avec l'idée que la possibilité de parler d'un jeune au sein d'un réseau requiert que le jeune nous y autorise. Il faut du lien entre professionnels et préserver le lien créer avec les jeunes. Au lieu d'investir dans des caméras surveillance, il serait souhaitable qu'on investisse davantage dans des professionnels qui peuvent aller au devant des jeunes et apporter une écoute.

Emmanuel Meunier

Je reviens sur cette nécessité d'obtenir l'autorisation du jeune. C'est non seulement une condition de protection du lien de confiance, mais surtout d'efficacité. On s'est aperçu qu'il y avait des réunions de « concertation » entre professionnels qui se révélaient totalement inutiles, justement parce qu'elles qui se tenaient en l'absence du jeune. On s'imagine productif parce qu'on collecte de l'information ! Alors que ce qui est productif, c'est d'explorer, avec le jeune, des possibles qu'il va désirer investir.

Michel Gevray

Je suis complètement d'accord lorsque vous évoquez la nécessité d'investir dans des professionnels. Reste qu'investir dans des professionnels, c'est se projeter dans le moyen terme ou le long terme, car les formations durent 3 ans, 4 ans, 5 ans, 6 ans ou plus. Autrement dit, l'effet d'annonce consistant à dire « on va mettre 20.000 professionnels dans les quartiers » signifie en fait « on va permettre à 20.000 personnes d'accéder à des qualifications et des améliorations se feront sentir sur le terrain dans l'année N + X années de formation. »

Mala-Makani Khumbi

Monsieur Mala-Makani Khumbi, historien à la retraite, responsable de l'association « A.B.I.K.A-C.E.R.V.A ». Ma question est la suivante : Comment concilier le système d'éducation des familles issues de l'immigration aux exigences sociétaire du pays d'accueil ? Parce que c'est là où se trouve un nœud essentiel du problème pour la jeunesse en souffrance.

Michel Gevray

Je crois qu'il y a énormément de pertinence dans ce que vous venez d'énoncer. Je ne sais pas si vous y avez réfléchi dans votre groupe, si vous avez travaillé sur ce problème, mais c'est un véritable problème que nous connaissons au quotidien.

Emmanuel Meunier

C'est une des difficultés, elle est particulièrement sensible sur un territoire comme celui de l'Est du Val d'Oise où le turn-over des populations migrantes fait qu'il y a toujours une proportion importante de migrants récemment arrivés. Mais, je ne réduirais pas la

problématique de la souffrance psychique à une problématique interculturelle. C'est un aspect de la problématique, un regard nécessaire et complémentaire à d'autres, qui nous rappelle à la nécessité de travailler en réseau, afin de croiser les approches. Notre groupe a abordé cette question. D'un part dans le cadre des conférences : nous avons invité Marta Maia, anthropologue, qui a abordé la question de la transculturalité et Mme Teffera, psychologue à l'ASE et au Point Accueil Jeune de Montfermeille, qui nous a entretenus de l'intérêt, dans certaines situations, de faire intervenir des médiateurs interculturels. Au sein de notre groupe, nous avons conviés et rencontrés les acteurs locaux de médiation interculturelle, notamment EFCM et Centre de Médiation Interculturelle. Ces rencontres étaient précieuses, car ces acteurs sont mal connus, leurs modalités de travail ne sont pas toujours comprises ce qui peut induire des suspicions ou des espoirs excessifs quant à leur capacité à répondre aux situations rencontrées. Bien des acteurs reculent devant le coût et les contraintes d'organisation que vont représenter le fait de faire appel à des médiateurs formés. Mme Teffera a montré qu'en certain cas, leur intervention avait permis de rétablir une communication avec des familles et d'éviter des placements. Dans ce cas le rapport entre le coût d'une intervention d'un médiateur et l'économie d'un placement, rend très profitable un tel investissement. Le Dr Eric Vandemeulebrouck, de la CDAG de Gonesse, à l'exigence de recourir à des médiateurs pour que l'annonce d'une séropositivité soit faite dans la langue maternelle du migrant, afin qu'il puisse poser ses questions et comprendre les réponses. Ce qui est mis en balance, ici, c'est le coût de la médiation et le coût d'un « perdu de vue », de quelqu'un qui disparaît dans la nature sans comprendre, qui ne se fera pas suivre, qui réapparaîtra à un stade plus grave de la maladie et qui contaminera d'autres personnes.

Fatema Djakhar

Je m'appelle Fatema Djakhar, je suis responsable d'une circonscription d'action sociale à Goussainville et Louvre, je relève du Conseil Général. Je souhaitais rebondir sur la question de l'interculturalité et relever qu'un jeune issu de l'immigration n'a pas les mêmes modes d'éducation. Il y a aussi l'histoire de sa famille, celle des parents, qui sont arrivés ici avec les problèmes qu'ils n'ont pas pu régler là-bas, qu'ils ramènent avec eux. Il y a la difficulté à se construire dans un pays différent, à se repérer dans un pays d'accueil, qui devient le leur, car ils se considèrent, à part entière, comme des nationaux. Tout cela explique, en parti, les difficultés des jeunes issus de l'immigration. J'aurais aimé qu'on en parle un peu plus. Ce n'est pas que je veuille un débat exclusivement centré sur l'immigration, mais c'est un aspect important pour tous ces jeunes.

Michel Gevray

Vous avez tout à fait raison, j'apprécie beaucoup votre intervention. Je serais tenté de me tourner vers mon ami Fernand Sillam, pour lui dire que nous avons la responsabilité d'organiser une réflexion, dans l'avenir, sur cette thématique, à Sarcelles.

Virginie Roubéri

Bonjour, Virginie Roubéri, conseillère en économie sociale et familiale de la CAF, sur le quartier du grand ensemble les Lochères. Moi je voulais faire part d'une interrogation relativement à cette question des migrations. D'abord, nous avons une expérience de l'intégration : Sarcelles a vécu beaucoup de vagues d'immigration, comme la France, carrefour d'Europe. Ensuite, à l'aune de mon travail, je constate, au quotidien, une solidarité

humanitaire et financière entre des familles et que des jeunes s'investissent pour leur pays d'origine via des associations, et pour leur quartier. La relation aux origines ne se manifeste pas que dans la douleur. Je ne sais pas si l'essentiel des problèmes viennent de cet écart entre culture d'origine et culture du pays d'accueil. Lors des émeutes de novembre, où était la question de la culture d'origine ? Elles témoignaient plus d'un sentiment d'injustice, de discrimination. Et puis, quand on parle des origines, on ne peut omettre notre histoire coloniale.

Michel Gevray

Cette question des discriminations est l'une de mes préoccupations majeures. Elle est depuis cinq ou six ans de ma vie, au centre de mon travail. J'étais, vendredi dernier, au conseil économique et social de la région centre où nous débattions du thème de la double discrimination dont sont victimes les femmes issues de l'immigration, discriminées parce que femmes et parce que immigrées. On pourrait transposer ce redoublement de problématique en précisant qu'il y a des jeunes qui sont d'autant plus en souffrance psychique, qu'ils doivent aussi surmonter des difficultés liées au contexte de la migration.

Emmanuel Meunier

Cette formulation me convient. Mais je suis d'accord avec l'idée que cette question ne s'exprime pas forcément dans la souffrance. La jeunesse forge ses propres réponses à cette question des origines. Une conférence de Maia Marta a permis d'aborder la question de la transculturalité. Elle observe que les jeunes des quartiers populaires revendiquent fortement leur capacité à lier des amitiés par delà les appartenances ethniques. Les unions dites « mixtes », c'est-à-dire entre personnes d'origine ethnique et nationale différentes, ont, de fait, principalement lieu dans les quartiers populaires. Ce n'est pas dans les lycées privés et « huppés » que les jeunes ont la possibilité de rencontrer des personnes d'origines différentes. Mon sentiment, c'est que, finalement, l'intégration ne marche pas aussi mal qu'on le dit. Même si il y a, aussi, des replis communautaires. La migration peut être source de souffrance, quand elle est mal vécue, quand elle est vécue comme l'échec d'un projet de vie. Elle avive, alors, les difficultés. Il y a toujours une nostalgie du pays d'origine, d'un mode de vie, des paysages, des senteurs et des saveurs, et bien sûr, il y a le souvenir des proches et de la famille, qui est là-bas, et que l'on voudrait revoir. Mais ça c'est de la nostalgie. Elle peut aviver la souffrance, mais je ne crois pas qu'elle soit en soi la source de la souffrance psychique.

Michel Gevray

Dans la mentalité d'un certain nombre de nos concitoyens, il y a une confusion terrible entre le principe d'assimilation et l'intégration. L'intégration respecte ce qu'a amené la personne. On respecte sa culture et ses espérances de devenir.

Aïssa Tenjanor

Bonjour, je m'appelle Aïssa Tenjanor, je suis médiatrice interculturelle et sociale à la mairie de Sarcelles. Je voudrais préciser que la médiation c'est faire du lien. Dans certaines

cultures l'enfant n'a pas le droit de parler d'un certain nombre de chose, notamment avec ses parents, avec les adultes. C'est, dès lors, assez compliqué pour lui de parler avec un psychologue, un éducateur, une assistante sociale. Un médiateur peut aider à faire le lien entre un partenaire, un jeune et ses parents, qui ne comprennent pas forcément l'approche du professionnel. Parce que, dans leur culture, ça se passe autrement, parce qu'ils ont d'autre façon de régler ces problèmes là. Il faut aussi noter que ce n'est pas dans toutes les cultures qu'existe l'adolescence, du moins telle qu'on la conçoit en Occident. Le problème est, aussi, au niveau de l'accueil en France, de l'accueil à l'école, quand les enfants sont petits. J'insiste bien sur « petits », parce qu'un jeune, je suis désolé, mais ce n'est pas en entrant dans l'adolescence qu'il commence à avoir des soucis.

Nadine Langlais

Nadine Langlais, ville de Sarcelles, équipe projet de rénovation urbaine. La richesse du travail produit ne permettrait-il pas de servir comme outil de formation ? Notamment pour les professionnels qui interviennent sur le secteur ?

Monique Levy

Monique Levy, médecin scolaire, éducation nationale donc. Je voulais poser une question à Emmanuel Meunier. Je pense, qu'effectivement, ce travail en réseau cela doit être intégrer à notre formation. Je voudrais surtout savoir après... qu'est ce qu'on fait ? Une fois qu'on a fait le travail en réseau, qu'on se connaît, qu'on a expérimenté pleins de choses...Comment on fait ? Qu'est ce qu'on fait avec ? Et comment ça continu ce travail ?

Emmanuel Meunier

Que faire ? Avec le travail en réseau, on apprend à reconnaître ses limites. C'est ce que l'on voit bien avec la question de l'interculturalité : c'est une approche nécessaire, mais elle ne répond qu'à une partie du problème. Les approches éducatives, sociales, et psychologiques, ne perdent rien de leurs pertinences parce qu'un jeune serait d'origine étrangère. Donc, il faut adopter l'idée de complémentarité des acteurs et travailler ensemble. Cela entre peu à peu dans les consciences. Mais, en pratique, que faire ? Le groupe a expérimenté des modalités de travail et d'échange. Cela n'a pas été simple. Des séances nous ont laissé passablement déprimé. Il ressortait une sorte de dépressivité, qui traverse le champ du social, du soin et de l'éducatif, notamment du fait de l'insuffisance des moyens et des postes qui restent non pourvus. Cette dépressivité est aussi liée à un processus social plus global, où les corps intermédiaires perdent peu à peu leur pouvoir d'initiative. Ce phénomène a émergé dans le privé, où les cadres se sont trouvés de plus en plus contraints à suivre des procédures de gestion et d'évaluation contraignantes qui ont limité leur capacité d'initiative et leur créativité. On commence à percevoir ce phénomène dans la médecine. Par exemple, en psychiatrie, on voit une tendance à imposer le DSM-4. Cette « bible » des psychiatres américains rationalise à outrance la pratique : si telle personne a tel comportement et telle série de symptôme, alors, d'après le DSM-4, elle a tel trouble et donc qu'il faut lui prescrire tel médicament... Peu à peu tous les champs professionnels deviennent « procédurier » et le professionnel devient un « opérateur. » Nous devenons des « opérateurs » qui appliquent des programmes sociaux, éducatifs, sanitaires. Mais la réalité continue à nous dire que l'essentiel c'est bien le lien de confiance créé avec la personne, car, c'est à partir de ce lien

qu'on peut l'aider à avancer. Bref, imaginez, dans nos réunions, toute cette dépressivité qui trouve la possibilité de s'exprimer... Il fallait, sans doute, qu'elle puisse s'exprimer, mais trop quand même ! Pour le groupe ne devienne pas le bureau des pleurs on s'est aperçu qu'il y avait des règles à respecter. D'abord, il fallait se dire que c'est jeunes étaient intéressants précisément parce qu'ils perturbaient l'ordre prévu. Ils ne rentrent pas dans les cases : ils ne sont pas assez « fou » pour aller en psychiatrie, pas assez « cas sociaux » pour aller à l'ASE, pas assez « délinquant » pour être incarcéré, etc. Bref, ils obligent la bureaucratie qui auraient voulu tout compartimenter à se coltiner à la complexité du réel. Ensuite, il fallait que les réunions soient portées par des animateurs extérieurs. Cette extériorité est nécessaire pour vaincre les résistances de chacun à parler de son travail et de ses difficultés. Mais cette extériorité ne suffit pas. Il faut en passer par des procédés plus ou moins ludiques qui permettent une prise de distance : par exemple, engager le dialogue autour d'un cas fictif, du cas d'un jeune inventé mais vraisemblable, par exemple. A ce moment là, il devient possible, pour chacun, d'explicitier ce que son service pourrait ou non apporter dans le cadre d'une prise en charge en partenariat. De ces échanges a résulté une meilleure connaissance mutuelle des acteurs et cette interconnaissance à générer des facilités pour travailler ensemble sur des situations concrètes. Je ne suis pas sûr que RVH Synergie, en tant que tel, soit le meilleur acteur pour former les professionnels de l'Est du Val d'Oise, justement parce qu'il n'a pas cette position d'extériorité. D'ailleurs, nous avons été porteur d'un projet de formation et certainement très impliqué, mais nous n'avons pas, nous même, adopté une posture de formateur. Nous avons, je pense, créé un espace qui permet l'échange et l'interconnaissance entre professionnels. Que faire ensuite ? Nous renvoyons clairement la balle du côté des institutions. Pour qu'un réseau soit pleinement investi par les professionnels de terrain, il faut que les institutions s'y engagent, qu'elles estiment que c'est de leur intérêt, que c'est une condition pour pouvoir agir en amont, précocement, en apportant un étayage à ses jeunes avant qu'ils ne se figent dans leur symptômes et difficultés. C'est plutôt aux institutions de faire un travail sur elles mêmes, car pour l'heure, elles sont plutôt dans la croyance que la solution aux problèmes serait dans l'accumulation d'informations et la mise en œuvre de contraintes.

Michel Gevray

Je vais demander à Fernand Sillam de conclure cette partie du débat. Pour ma part, ce que je voudrais souligner, qu'avoir rassemblés 200 personnes rassemblées autour de cette thématique, ce n'était pas donné d'avance et que cela permet des prises de conscience.

Fernand Sillam

Je voudrais répondre à mon amie le docteur Levy, en lui disant que finalement on a toujours cru au réseau. Tu te souviens qu'on a créé le réseau de santé communautaire qui a fonctionné pendant 3 ou 4 ans et qui a permis à tous les professionnels du soin, éducatifs, sociaux à se connaître et à travailler ensemble. Au point qu'au bout d'un certain temps il n'était plus vraiment nécessaire de se réunir, puisque les professionnels travaillaient ensemble au quotidien. Et puis, de nouvelles problématiques ont émergées et c'est pour répondre à de nouvelles questions que s'est mis en place ce travail porté par RVH Synergie. « Qu'est ce qu'on va en faire ? ». Nous allons, probablement, dans le cadre grand projet de ville, obtenir la création d'un lieu d'accueil pour les adolescents en souffrance psychique. Ce lieu permettra aux membres du réseau poursuivre leur travail.

INTERVERTION DE CHRISTIAN GUILLAUMEY

Le questionnement, qui est le mien et que je voudrais partager avec vous ce matin, porte sur mon expérience professionnelle en prévention spécialisée. Il s'agit d'essayer de comprendre ce qui a conduit une société comme la nôtre à évoluer aussi radicalement à l'égard des jeunes.

Dans un premier temps, à partir de l'histoire du social depuis le début du siècle dernier, j'analyserai rapidement l'évolution de la protection sociale. Dans un deuxième temps, il s'agira de comprendre les glissements qui ont modifié le regard de la société sur les difficultés des jeunes. Enfin à partir de l'actualité des débats, il conviendra de mesurer les enjeux d'une radicalisation de notre société. Je terminerai mon propos sur un essai de mise en perspective de toutes ces questions.

Pour essayer de comprendre la structuration de la Protection de l'Enfance je vais revenir sur les fondements du siècle dernier. C'est bien la fonction et l'usage de l'histoire. Elle ne donne pas de leçon, ne propose pas de solution ; elle offre seulement un peu plus d'intelligibilité au présent.

" A l'inverse du processus de dilution sociale du crime repéré dans les années 1825-1845, les représentations dominantes de la fin du siècle tendent également à réinscrire la société délinquante dans un cadre plus circonscrit et professionnalisé (" l'armée du crime ")... , phénomène d'autant plus net qu'il coïncide avec des problématiques mises à jour par la " science criminelle " (notamment l'invention du récidivisme, que précipitent les usages statistiques et les perfectionnements de l'appareil répressif) et qu'il recoupe le souci républicain d'intégration et donc de décriminalisation du monde ouvrier. ...L'Apache qui surgit vers 1900, synthétise ces appréhensions. Membre d'une tribu que l'on sait rebelle, sauvage et inassimilable, il justifie les stratégies d'élimination mise en œuvre (relégation, bagné, échafaud) au moment où les autres peuplades sauvages, entendons les " bons ouvriers " sont en voie d'intégration. Enfin, ce mode renouvelé de représentation notamment journalistique, accentue la constitution d'une conscience sécuritaire et son appropriation par tout le corps social. " Cette citation de Dominique KALIFA, en changeant quelques termes et dates pourrait facilement se décliner dans notre société d'aujourd'hui.

" L'inculpation qui amène le plus d'enfants à la barre des tribunaux correctionnels est celle de vagabondage : sur 2102 mineurs de 16 ans arrêtés à Paris au cours de l'année 1890, 855 étaient des vagabonds. " écrivait déjà Henri NOLLET dans son livre Les enfants en prison. Comment ne pas faire le parallèle avec les questions de jeunesse qui nous occupent actuellement.

XXe siècle : naissance d'un arsenal juridique

Tout d'abord, la loi du 21 juillet 1912 avait marqué une étape considérable dans l'évolution du droit pénal des mineurs en substituant à leur égard des mesures éducatives et de relèvement à la réponse pénale classique. Cette loi posait un principe absolu d'irresponsabilité au dessous de 13 ans, et invitait les juridictions à se pencher sur la question du discernement pour les mineurs plus âgés. Elle favorisait, par ailleurs, un premier tri entre les mineurs relevant du régime pénal et ceux pour lesquels ne pouvait être envisagée qu'une intervention d'ordre strictement éducatif.

La loi du 24 mars 1921 instituait un délit de vagabondage spécifique à l'égard des mineurs. Ces mineurs échappaient à la prison au dessous de l'âge de 16 ans. Les mineurs pouvaient bénéficier de l'ensemble des mesures éducatives à disposition du tribunal pour enfants.

Dés 1937, César Campinchi a jeté les bases d'un système complet de protection judiciaire de la jeunesse. L'accent était mis sur l'importance de l'observation du mineur, sur

l'aménagement de centre de triage (au point de vue physique, intellectuel et moral) et une professionnalisation accrue des intervenants éducatifs.

Les Ordonnances de 1945

Je voudrais citer quelques extraits de l'exposé des motifs de l'Ordonnance de 1945 qui est très décriée actuellement :

" Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traduite en justice. .../...C'est là l'objet de la présente ordonnance, qui, tout en respectant l'esprit de notre droit pénal, accentue en faveur de l'enfance délinquante le régime de protection qui inspire par tradition la législation française. Elle vise, en abrogeant la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée, comme aussi les textes ultérieurs, et notamment la loi du 22 juillet 1942, à présenter dans un document d'ensemble une mise au point des réformes justifiées par l'expérience.../...

Il n'en reste pas moins que le juge des enfants devra procéder à une enquête approfondie sur le compte du mineur, notamment sur la situation matérielle et morale de la famille, sur le caractère et les antécédents de l'enfant, car ce qu'il importe de connaître c'est bien plus que le fait matériel reproché au mineur, sa véritable personnalité, qui conditionnera les mesures à prendre dans son intérêt. Et pour ce faire, le juge des enfants, comme également le juge d'instruction, lorsqu'il sera saisi, aura recours de préférence aux services sociaux spécialisés existants auprès des tribunaux pour enfants ou aux personnes titulaires d'un diplôme de service social. L'enquête sociale elle-même sera complétée par un examen médical et médico psychologique, sur l'importance duquel il n'est point nécessaire d'insister.

Depuis 1945, la Protection de l'Enfance s'est développée de façon considérable, par la création et le développement des services sociaux en milieu ouvert et la fermeture des maisons dite de redressement. Le texte d'origine a fait l'objet de plus de quarante modifications.

A la fin des années 1950, l'attention du public est violemment attirée par l'activité de certaines bandes de jeunes ("blousons noirs"). La bande existe à partir de son territoire (centres villes, faubourg) et de ses activités délinquantes (vols, bagarres, vandalisme,...). En 1959, il a été même question d'un "été chaud" dit "été des blousons noirs" pour désigner les tensions vécues dans les villes.

" Au début des années soixante, dans une France catholique, gaulliste et communiste, dans une société où la plupart des parents n'ont pas connu de jeunesse au sens moderne, ou pour lesquels les liens des générations n'a pas été celui de la jeunesse, la montée d'une culture jeune s'effectue dans un climat de conflit de générations. Le monde des vieux paraît vieux et celui des jeunes semble étranger tant par les goûts musicaux, les modes vestimentaires que par la volonté d'échapper au contrôle serré des familles. " " Les quartiers d'exil " François Dubet, Didier Lapeyronnie,. L'État était soucieux d'enrayer ce phénomène de jeunesse qui survenait en même temps que se développait, au delà de la Méditerranée, un conflit qui divisait l'opinion française. .C'est, de cette façon, que s'est développé la Prévention Spécialisée.

Les événements de mai 1968 renvoient l'image d'une jeunesse différente qui pose les fondements d'un changement de société.

En même temps que s'installe la "crise" en France fin des années 1970, émergent des revendications de jeunesse avec comme théâtre de prédilection le milieu urbain. Ville et jeunesse vont donc marquer l'entrée dans un débat social nouveau.

C'est à la fin des années 1970 que vont apparaître les premiers dispositifs, de ce qui se nomme aujourd'hui communément " politique de la ville ". Le plan Habitat et Vie Sociale (H.V.S) sera proposé en 1977 avec comme objectif la réhabilitation des cités qui se sont

dégradées. La partie sociale ne sera pas réellement reprise dans ce programme parce que difficile à mettre en œuvre, mais aussi par manque de partenariat sur le terrain.

L'insertion sous la forme d'un dispositif:

Les premières mesures en faveur de l'insertion des jeunes ont été proposées en 1977 par le Gouvernement de M Raymond BARRE, sous la forme d'un dispositif appelé "Pacte pour l'emploi".

Les équipes de prévention ont souvent été sollicitées dans cette dynamique de propositions d'insertion en fonction des initiatives innovantes qu'elles avaient menées mais aussi de leurs capacités d'adaptation par rapport à un public en difficulté.

Le sécuritaire et le social :

Le discours sécuritaire, à l'œuvre à la fin des années 1970 va trouver un point d'orgue en 1978 par le vote de la loi "Sécurité liberté" proposée par Alain PEYREFITTE. Ce texte mobilise de l'hostilité dans le secteur social et les professionnels n'hésitent pas à descendre dans la rue pour s'opposer à cette loi.

Durant les années 1970, la prévention spécialisée va devoir s'expliquer sur son positionnement avec les jeunes. Des problèmes vont apparaître entre les éducateurs et la police concernant le point délicat de l'anonymat au regard de la non dénonciation des jeunes auteurs de délits. Cette difficulté de compréhension entre police et acteurs de prévention spécialisée a été telle que des affaires ont été jugées devant les tribunaux.

Il faudra attendre la mise en place des concertations dans le cadre des Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance (C.C.P.D.) pour que les rapports entre la police et les associations de Prévention Spécialisée retrouvent une certaine sérénité.

Les années 1980 vont être celles de la "Ville", autant du fait des événements qui vont faire émerger les difficultés des quartiers que de la mise en place de dispositifs destinés à corriger ces problèmes. En 1981, un rapport de Hubert DUBEDOUT : " Ensemble refaire la ville" va introduire l'idée d'un changement possible dans la gestion municipale. A partir de son expérience de maire de Grenoble, Monsieur DUBEDOUT propose de considérer autrement le développement social des villes en insistant notamment sur la nécessité d'un partenariat associatif comme point d'appui.

Le 10 mai 1981, François MITTERRAND est élu à la Présidence de la République, cette élection trouve une résonance forte dans le travail social même si rapidement le sentiment général va se traduire par une déception quant aux changements proposés dans le secteur.

En juin et juillet 1981, des événements d'une extrême violence, survenus dans le quartier des Minguettes à Lyon, révéleront des problèmes nouveaux concernant les jeunes.

Les "rodéos" voitures, qui se multiplient devant des médias complaisants, deviennent vite le symbole de ces événements. Ils mettent en scène des jeunes, principalement issus de l'immigration, au cours d'affrontements avec la police dans une violence "spectacle".

Cette jeunesse des "banlieues" montre un nouveau visage à l'image des populations qui habitaient les quartiers. L'émergence de la "deuxième génération" sera encore plus présente dans la "marche pour l'égalité et contre le racisme" en 1983, qui fait suite aux événements de Minguettes. Il s'agit pour des jeunes de Lyon de rejoindre symboliquement Paris pour faire connaître leurs difficultés. Les jeunes issus de l'immigration s'invitent sur le terrain de la revendication par des actions médiatiques.

Au niveau de l'Etat, la violence des jeunes des quartiers va susciter beaucoup d'inquiétudes et de perplexité. Une étude va être commanditée à M. Gilbert BONNEMAISON au titre de la commission des maires de France sur la sécurité. Cette étude aboutira en 1982 à la rédaction d'un rapport :

"Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité "

Les propositions de ce rapport concernent la mise en place des opérations "Prévention Eté" avec le soutien de Gilbert TRIGANO. L'idée était simple il s'agissait de proposer des activités de loisirs en emmenant des jeunes de la ville dans des villages de toiles avec un encadrement assuré par des C.R.S. Une autre proposition du rapport a été de créer les conseils communaux de Prévention de la Délinquance (CCPD). Ces instances regroupaient pour la première fois un ensemble d'acteurs: Police, Justice, Social, Élus, Education Nationale.

En 1982 également, le rapport de M. Bertrand SCHWARTZ portant sur l'insertion des jeunes servira de lancement des Missions Locales.

Pendant près de dix ans vont se développer nombre de dispositifs sous couvert de la Politique de la Ville mais aussi dans le cadre de l'insertion et de la lutte contre la précarité (RMI)

Le 6 octobre 1990, dans le quartier du Mas du Taureau, à Vaulx-en-Velin, la mort d'un jeune à moto, causée par une intervention policière, va déclencher une émeute urbaine qui s'étendra à d'autres villes. " La nouvelle de la mort de THOMAS Claudio court à Vaulx-en-Velin. En quelques heures, le quartier est en émoi. Des jeunes gens armés de pierres, de cocktails Molotov, de fusils, de pistolets à Grenailles et des voitures folles défoncent les vitrines et pillent les magasins. Des véhicules sont lancés à toute allure contre les forces de l'ordre. D'autres brûlent. Des lieux publics, comme la salle de réunion de la bibliothèque municipale, sont mis à sac. Les jeunes des Minguettes et de Villeurbanne rejoignent Vaulx-en-Velin et les émeutes durent trois jours. Les jeunes s'acharnent contre la place Guy MOCQUET, phare de l'opération de développement social, fierté de la ZUP. Le coût des dégâts est estimé à 25 millions ". (" Violence urbaine " Christian Bachmann, Nicole Leguenne, Ed Albin Michel, Paris, 1996) Cela quinze jours seulement après l'inauguration de la place Guy MOCQUET avec un mur d'escalade symbole d'une logique d'accès au sport moderne dans les quartiers).

Les responsables politiques sont atterrés par cet événement qui montre les limites de l'intervention publique appuyée sur des dispositifs. La suite des événements va encore amplifier cette revendication des jeunes, avec des effets dévastateurs auprès de l'opinion publique.

" Les incidents se multiplient bientôt dans toute la France. Un mois après Vaulx-en-Velin, le Val d'argent, à Argenteuil, fait parler de lui. Les grandes surfaces sont dans le collimateur. Même le centre ville est menacé, quand les banlieusards sont maîtres du pavé. Le 12 novembre 1990, 10 000 étudiants et lycéens protestent dans les rues de la capitale contre les projets du ministre de l'Education Nationale Lionel JOSPIN. Pendant la manifestation, des éléments incontrôlés, descendus, masqués, de leurs banlieues, font exploser les vitrines de magasins de Montparnasse, sous l'œil ahuri des caméras, et pillent des magasins de sport. " (cité in " Violence urbaines, op.cit)

La violence recouvre un nouveau visage et surtout elle s'étend au centre des villes.

Ce que les décideurs pensaient avoir circonscrit dans les quartiers se retrouve partout et surtout concerne la jeunesse dans son ensemble. La stigmatisation, voulue par certains courants politiques, ne tient pas. Les travailleurs sociaux commencent à s'exprimer pour faire entendre leurs positions et leur volonté de maintenir un travail de présence auprès des jeunes, basé sur l'écoute et la disponibilité.

Cette question de l'urgence des banlieues se développe et devient même centrale lors des élections présidentielles de 1995 et surtout de 2002. L'électrochoc du 21 avril 2002, montre que la société réagit de façon extrême à la surmédiation de la violence et du crime. L'enjeu est maintenant suffisamment important pour faire apparaître une scission entre le

modèle d'action sociale à l'œuvre dans le cadre de la protection de l'enfance et des dispositifs de plus en plus prégnants de prévention de la délinquance. Le discours se radicalise pour faire du soit disant échec du travail social les fondements des politiques de sécurité ou plutôt sécuritaires.

Cette inversion de tendance, s'est construite petit à petit. Les travailleurs sociaux des années 1970 disaient travailler à leur propre disparition. Ils établissaient leurs actions dans une logique de retrait à partir du moment où les situations seraient traitées. Cet horizon ne s'est pas rapproché.

Mais cela s'est réalisée : le travail social a disparu en tant que profession unifiée occupant une position charnière entre la marge et la norme.

Les dispositifs ont complexifié les effets du travail social, tout d'abord au travers des effets de la politique de la ville et ensuite dans les politiques de prévention de la délinquance.

Au commencement, il y avait les politiques sociales fondées sur une dynamique de société ouverte avec une logique d'intégration forte. L'action sociale dépendait d'un ministère important et était mise en œuvre par des acteurs sociaux qualifiés dans le cadre des métiers canoniques.

Les politiques de la ville ont été mise en place, au début des années 1980, pour répondre à des besoins nouveaux de traitement des questions urbaines. De nouveaux termes sont apparus : opérations, zones, territoires, diagnostics, partenariat.... Pour se mouvoir dans cette jungle de dispositifs qui s'empilaient les uns sur les autres ou plus souvent les uns à côté des autres, une myriade de nouveaux métiers sont apparus sous le vocable de : " métiers de la ville ".

Tous ces nouveaux métiers étaient confiés en réalité à des opérateurs embauchés par des collectivités territoriales. Dans cette réorganisation de l'urbain en temps que question sociale, force est de constater qu'il devenait très difficile de distinguer l'action sociale des dispositifs sociaux. Autre élément important de cette évolution, c'est l'émergence d'un acteur de proximité à savoir le maire, il suffit pour cela de se rappeler à qui avaient été confiés les rapports préparant à ces dispositifs (Dubedout, Bonnemaïson, Sueur,...).

Une opposition est apparue entre les missions d'action sociale fondées sur des relations éducatives nécessitant du temps et des opérations limitées dans le temps et l'espace qui se basent sur une obligation de résultats. L'"acteur" ne partage pas les préoccupations de l'"opérateur" et vis versa. Le partenariat qui se développe à partir de ces dispositifs entretient largement cette opposition voire la renforce.

Les dispositifs de politique de la ville favorisent l'émergence de la prévention de la délinquance qui petit à petit devient centrale et s'impose comme moyen unique de traitement social dans les quartiers et dans les villes.

Les conseils communaux de Prévention de la Délinquance avaient donné une place nouvelle au maire confirmée et renforcée dans les Conseils Locaux de la Prévention de la Délinquance (cf. circulaire du 17 juillet 2002)

La loi de prévention de la délinquance va plus loin et confirme la centralité du maire comme responsable à l'échelle de sa ville des difficultés sociales et de la délinquance.

Il convient de s'arrêter quelques instants sur le Rapport Bénisti présenté en octobre 2004. Ce rapport est truffé de jugements de valeurs sur les obligations d'assimilation des personnes dans la société fondée sur le langage et sur une stigmatisation des comportements délinquants. Même si ses thèses ont suscité de vives réactions au départ, il s'est imposé comme une référence lors des événements de novembre 2005 pour finalement servir de fondement à la loi de prévention de la délinquance.

La préparation de la loi de prévention de la délinquance a été longue, mais constante dans sa volonté de mettre au pas les acteurs sociaux, indépendamment de leurs missions avec des terminologies nouvelles telles que secret partagé, échange d'information. L'échange d'information au service du maire paraît fondamental pour les concepteurs de la loi mais semble beaucoup plus difficile à prendre en compte par les maires eux même. Tout est fait comme si les dynamiques de réseau n'existaient pas ou mieux encore s'il fallait les contrôler lorsqu'elles existent.

La prévention de la délinquance intègre l'Aide Sociale à l'Enfance (code de l'Action Sociale et des Familles Art. L 121-2). Mais la question que je me pose c'est de savoir si ce ne serait pas plutôt l'Aide Sociale à l'Enfance qui se met au service de la prévention de la délinquance.

Le maire devient l'acteur central de la prévention avec des délégations de compétences d'action sociale, ce qui vient contredire le positionnement, de 2004, des départements comme les chefs de file du social.

Le social est tenu responsable donc coupable de n'avoir su empêcher les difficultés dans les villes. Pour s'en convaincre les politiques n'hésitent pas à prendre à témoin l'ensemble de la société en partant de l'exemplarité d'actes de violences ou de problématiques sociales mal traités par différents services. Les politiques fondent leurs propositions sur l'obligation de se protéger des auteurs de troubles, qu'ils désignent sous des vocables moins soft que cela. Le ministre de l'intérieur n'hésite pas à dire et à écrire que " la sanction est premier outil de prévention ".

Dans la pensée de la loi, les parents sont coupables de n'avoir su éduquer leurs enfants, ils vont devoir en répondre devant un Conseil pour les Droits et devoirs des familles.

En conclusion, il semble de plus en plus évident que la Protection de l'Enfance s'est transformée en protection contre les mineurs. La protection devient un instrument d'ordre public.

Hésiode écrivait au VIIIème siècle avant JC : " la jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible " et un éducateur, dont les propos étaient repris par la commission d'enquête du Sénat sur la délinquance des mineurs, disait : " Nous avons peur de nos jeunes, maintenant ".

Faut-il en temps que travailleurs sociaux ou acteurs sociaux se mettre à avoir peur des jeunes au point de se résigner à rentrer dans les dispositifs sans marquer notre différence. En effet, qui pourra rester au contact des jeunes en établissant une relation de confiance si nous devenons les opérateurs au service d'élus municipaux plus souvent soucieux d'une paix sociale garante de leur réélection que d'une réelle prise en compte des difficultés sociales des personnes. Les résistants ont œuvré pour l'ordonnance de 1945, les travailleurs sociaux d'aujourd'hui mais surtout de demain devront sans doute entrer en résistance pour que soit respecté le Contrat social qui leur permet de placer l'Educatif au cœur de leur mission.

Les professionnels de la protection (juges, travailleurs sociaux, intervenants en santé mentale...) sont-ils condamnés à s'adapter à un nouvel ordre social ou à disparaître ? Si les acteurs sociaux ne sont plus en mesure d'agir aux limites des fonctionnements institutionnels pour essayer de toujours permettre une passerelle entre la marge et la norme, le risque, c'est de voir s'installer d'autres réponses issues du caritatif ou du communautaire se plaçant comme les derniers remparts d'une société défaillante.

Elisabeth Chauvet, juge des enfants à Montpellier écrivait :

" Les jeunes rencontrés, au quotidien, dans le secteur social et médico-social apportent, si besoin en était, la preuve que les changements qu'ils opèrent pour eux-mêmes et pour ceux qui les accompagnent représentent une richesse pour toute la société. "

Une société, qui choisit l'évitement de sa jeunesse, est une société qui se prive d'un avenir social harmonieux. Il convient de ne pas se laisser porter par une idée majoritaire qui s'imposerait à tous sans possibilité de retour. Même s'il faut être à contre courant, je ne pense pas que nos missions doivent se conduire dans le sens du vent mais davantage dans l'intérêt des personnes dont nous avons la charge.

DEBAT AUTOUR DE L'INTERVENTION DE M. GUILLAUMEY

Michel Gevray

Avant de vous inviter à questionner Christian Guillaumey, ou à réagir, je voudrais faire deux ou trois remarques : la première qui m'est inspirée par les tout derniers mots de Christian Guillaumey. Il dit : nos mission doivent de se conduire, non pas dans le sens du vent, mais davantage dans l'intérêt des personnes dont nous avons la charge. Une des très grandes difficultés c'est : quelle sorte d'intérêt ? Qui définit cet intérêt ? Comment le définit-on ? Sur quelle base éthique, morale, social, éducatif, culturel etc. Il y a là déjà une question fondamentale car le politique, par les orientations qu'il adopte, est amené à définir un intérêt ? Ma deuxième remarque porte sur un point, que je ne veux pas contester, mais peut être éclairé. Vous avez dit, Christian, que les bénévoles n'ont pas d'obligations d'informer. Alors là, je voudrais réagir, pour avoir été membre du bureau du conseil national de la vie associative, je peux vous dire que les bénévoles ont une obligation d'informer des lors qu'ils sont en charge de missions qui leur sont confiés dans le cadre des finalités de leur association. Je comprends toutefois ce que vous voulez dire, et je saisis la nécessité de se défier de ce que j'appellerais le bénévolat sauvage. C'est-à-dire ceux qui prennent des initiatives qui ne seraient régulé par quoi que se soit, et quand je dis « régulé », je pose le problème de terme de loi, de contraintes et d'obligation. Je voudrais dire un mot, parce que le sujet à été évoqué, d'une personne qui m'est très chère, Bertrand SCHWARTZ qui le concepteur en France de la formation permanente. Il a, sous le gouvernement de Chaban-Delmas, inventé la loi sur la formation permanente. Dans l'idée de Bertrand SCHWARTZ, l'objectif était que tout enfant, tout jeune, tout adolescent devait pouvoir trouver, au sein de l'éducation nationale, les ressources qui devaient l'amener au maximum de ses potentialités, d'abord dans le cadre d'une formation initiale, et ensuite, tout au long de sa vie, il devait pouvoir bénéficier d'une formation, qu'il appelait d'ailleurs « éducation » pour ne pas l'enfermer dans le professionnel. Education permanente qui lui donnait le droit, jusqu'au terme de son existence d'acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances, de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir vivre. La société a détourné l'objectif défendu par Bertrand SCHWARTZ et cette loi sur l'éducation permanente a davantage servi à des personnes qui voulaient se perfectionner et améliorer leurs compétences, à monter dans l'échelon, dit social. Ceux pour qui la loi avait été d'abord conçu, c'est-à-dire tout ceux qui n'avaient pas tiré le bénéfice de cette éducation initiale ou qui n'y avaient pas accédés, ceux qui attendaient une seconde chance, une fois devenus grands adolescents ou adultes n'en on pratiquement pas bénéficié. Cet échec est l'un des drames de notre époque. Vous avez aussi parlé d'une question tout à fait importante, vous avez abordé la question du langage. Nous avons nos jargons, nos manières de nous exprimer et elles sont souvent sources d'incompréhension, non seulement avec ceux avec qui nous travaillons. Cette distance entre le langage convenu de nos professions et le langage commun, crée une distance supplémentaire avec le public. Vous avez aussi évoqué, brièvement, mais c'était important, la confusion entretenue depuis 20 ans, entre délinquance et immigration. C'est quelque chose d'atroce et de profondément injuste. Je rappel qu'à condition de vie égale, il n'y a pas plus de délinquance parmi les personnes issues de l'immigration qu'il y en a dans la société ordinaire. Un point encore : douloureuse question que celle que vous soulevez à propos de la responsabilité des Maires, telle qu'elle émergerait de la loi de prévention de la délinquance. Je pense que beaucoup de maire, et pas forcément des maires de communes de gauche seulement, beaucoup de maire ne se voient pas revêtir cette espèce de manteau d'arlequin qui ferait d'eux des sortes d'acteurs polymorphe de la vie sociale qui ne répond pas à ce qu'est la vocation d'un élu vis-à-vis de sa commune. Voila, qui souhaite, mesdames et messieurs, être le premier à interpeller notre ami ? Madame

Odile Mercier

Oui bonjour, Odile Mercier, animatrice à l'association pour « l'approche des mathématiques par l'art et le jeu », je voulais juste revenir sur le bénévolat. Juste pour dire que « bénévolat » ne signifie pas forcément « incompetence », qu'il faut quand même un respect pour les bénévoles, qui font un travail énorme dans toutes les villes. Voilà, c'est tout.

Christian Guillaume

Je vais répondre sur la question du bénévolat parce que j'ai été mal compris. Je suis moi-même bénévole dans des associations. Je disais que la loi permet au bénévole d'échapper à l'obligation d'information, ce qui, en soit, n'est pas anodin. Cela n'enlève rien à la valeur du travail bénévole. Je pointais que si la loi, par des obligations d'informations, met en crise l'écoute de confiance entre le public et les professionnels de l'action sociale, le risque sera de voir le bénévolat devenir le dernier rempart, le dernier espace où pourrait se nouer cette relation de confiance. Du coup, je me demande si nous ne sommes pas en train de décaler le travail social vers le bénévolat. Avec tout les risque que cela représente, car ce n'est plus alors le bénévolat complémentaire à l'action sociale, que je respecte, qui trouverais à se développer, un bénévolat qui prospérerait sur les failles du système. Je dis, attention, il peut y avoir une dérive que nous ne maîtriserons pas parce que tout le monde n'est pas logé sur le même registre que tout bénévole n'est pas égal à un autre bénévole dans d'autres structures. On sait bien qu'un certain nombre de mouvements et de mouvements de pensée qui n'ont rien à voir avec un traitement social de bonne qualité peuvent se saisir d'opportunités et s'engouffrer dans la faille. La nature à horreur du vide. Et il est à craindre que ce vide ne se remplisse qu'avec des bénévoles soucieux de protections sociales, que d'autres se saisissent de l'opportunité pour promouvoir d'autres objectifs. Je dis : soyons attentif car le système peut glisser de l'action publique vers le bénévolat. Au demeurant, je n'y vois pas tant d'inconvénient à condition d'un encadrement suffisant, d'un travail de formation conséquent... Il y a des pays qui ont développés des systèmes communautaires pour pallier à l'action sociale, là où elle n'est plus en place. Je pose une question, je n'ai pas la réponse aujourd'hui.

Michel Gevray

Il était important de clarifier ce point. Je rappelle qu'il y a près d'un million d'emplois en France qui relève de l'économie sociale, souvent dans des associations et des mutuelles. On est bien en présence d'une reconnaissance de compétences. Il n'y a pas antagonisme entre l'action associative bénévole ou professionnelles et la pratique professionnelles des travailleurs sociaux, simplement ce qu'il faut c'est qu'il y ait des clarifications sur les missions et les objectifs poursuivis. Voilà. Qui ?

Fatema Djakhar

Oui, Fatima Djakhar, responsable d'une circonscription, j'ai trouvé l'argumentaire de monsieur Guillaume tout à fait intéressant, il pose les bonnes questions. Je voulais ajouter

que dans le cadre de la décentralisation, depuis 82, l'Etat s'est déchargé de pas mal de compétences sur toutes les collectivités territoriales, départements, régions, communes. Il y a eu récemment une deuxième phase de transfert. Il y avait déjà des interrogations, des questionnements par rapport aux moyens qui pouvaient être mis en rapport avec ces compétences. J'ai parcouru cette loi sur la prévention de la délinquance et je la lie comme une loi en continuité avec cette logique de transfert de compétences et de charges, cette fois vers le maire. Se pose également pour les professionnels du terrain la question du secret professionnel, de l'éthique et de la déontologie professionnelle par rapport à ce fameux secret partagé, l'échange d'information. Enfin, cette loi sous-tend une politique qui mise sur la répression. Est-ce que la sanction serait le seul moyen de contenir les jeunes ?

Christian Guillaume

Pour moi, la réponse est simple : la sanction ne saurait être le seul moyen de contention. Si vous écoutez un certain nombre de maires, ils vous disent : « dans tel quartier, on m'enlèverait les dix jeunes qui me mettent la panique à tel endroit, je serais tranquille. » L'histoire nous l'a appris : chaque fois qu'on a essayé d'éloigner des jeunes, -jusqu'à les mettre dans des bagnes -, on s'est aperçu que d'autres jeunes prenaient la place des éloignés. S'agissant de la décentralisation, l'Etat se dégage en effet de ses responsabilités sans toujours transférer les moyens nécessaires. En droite ligne, le gouvernement prévoit dans le cadre de la loi sur la délinquance d'allouer des fonds pour la prévention de la délinquance en les prenant sur le budget de la politique de la ville. Cette loi transfère bien de nouvelles compétences aux Maires sans l'assortir de moyens supplémentaires. La loi de prévention de la délinquance pose aussi celle du pouvoir des Maires. Les départements ont une bonne échelle de distance dans la question du social en France. Aussi difficile soient leurs missions, ils ont cette capacité à traiter les choses à distance et de répondre en préservant une égalité à l'échelle de leur territoire. On nous oppose que le maire serait mieux placé. Il est sans doute le mieux placé pour connaître les difficultés de sa ville, mais en quoi serait-il mieux placé dans les questions sociales, dans la compréhension de l'accompagnement social et ou dans la question posée par le désir de mobilité sociale dont les jeunes sont quand même assez friands ? Les maires ont expérimenté les emplois jeunes, ils ont expérimenté les médiateurs. Ces expérimentations renvoient à une problématique assez spécifiquement française : nous avons très peur, en France, des conflits ; nous ne savons pas gérer les conflits. Alors, nous sommes dans une société d'évitement, et nous n'avons jamais autant créé, depuis 20 ans, de postes de médiateurs. Etre médiateur, dans une société qui ne veut pas de conflit, ce n'est pas simple, car s'il y a conflit on conclut que la médiation a échoué. Les Maires ont mesuré les difficultés de la tâche. Il faudrait porter attention au « modèle » allemand. Nos voisins allemands ne parlent plus de traitement social à une échelle grande, mais « d'abcès de fixation ». Pour eux, il y a des points chauds sur lesquels on doit mettre un accent pendant une durée déterminée. Mais quand, en gros, l'abcès est jugé résorbé, les travailleurs sociaux doivent passer à autre chose, et ce sont les bénévoles qui prennent la relève et restent sur le terrain. Cette forme d'action sociale ne me paraît pas du tout cadrée avec la logique de l'action sociale en France. Car on passerait d'une logique centrée sur les personnes, d'une action sociale qui se donne pour objectif d'aider les personnes à accéder à l'autonomie et au mieux être, à une logique d'action sociale référée à la problématique d'un territoire. Dans une telle logique d'inscription de l'action sociale dans un territoire, l'action sociale, centrée sur la personne, se dilue. Et, au lieu de rechercher une complémentarité entre l'approche territoriale portée par le Maire et l'approche centrée sur la personne portée par l'action sociale ont génère une opposition entre l'une et l'autre des approches. Le corollaire c'est que l'on réfléchit « pour » les populations, « pour » les populations immigrantes, « pour » les jeunes, « pour » les familles défavorisées, « pour » les parents qui n'y arrivent pas. Mais pas « avec » les populations en

question. Un des fondements du travail social, que je défends, c'est qu'on est quand même placé dans une logique d'avoir à faire avec les personnes.

Michel Gevray

Je reviens un instant sur le rôle du maire. Vous l'avez souligné opportunément, il y a dans des missions de cette nature aussi un rapport au moyen. Bien souvent les moyens se trouvent davantage là où les besoins sont les moins importants et dans les villes pauvres, s'il n'y a pas une sorte péréquation, s'il n'y a pas de véritable égalité républicaine et territoriale, il y a, incontestablement, des ruptures et qui peuvent conduire à l'éclatement de tout un pan de la société. Et bien écoutez, Christian Guillaume, je crois que vous avez provoqué et incité à la réflexion, ce qui est un des objectifs de cette matinée. Merci pour cette matinée que nous avons passée ensemble, bon appétit et à tout à l'heure.

OUVERTURE DE LA SEANCE D'APRES-MIDI PAR LE Dr G. NESTER

Gilles Nester

Je vais faire une brève présentation du réseau synergie avant de laisser la parole au professeur Jeammet. Je me suis investi dans la création de cette association en tant que psychiatre, en psychiatrie adulte au Centre hospitalier de Gonesse, amené à intervenir dans le cadre de ses fonctions au sein du centre de soins pour toxicomanes Rivage à Sarcelles. Je suis arrivé sur ce centre il y a 10 ans, en 1996, au moment où on mettait à disposition des traitements de substitution pour les usagers de drogues. Comme mes confrères je me suis initié à ces traitements avec mon bagage de psychiatre et l'une des premières missions qui m'ait été confiée fut de participer à la formation des médecins, des pharmaciens, sur ces thérapeutiques et sur les prises en charges des usagers de drogues. Donc le réseau s'est créé, initialement, comme association reliant médecins, pharmaciens, faisant le lien entre la ville et l'hôpital et le centre spécialisé. Il s'agissait de créer une culture commune entre des professionnels et de mieux communiquer, de mieux fonctionner ensemble. A partir de cette question de l'usage de drogue, nous nous sommes posés beaucoup de questions : celles de la prévention, tout d'abord, et donc celle du public des jeunes. Comment prévenir des situations parfois très lourdes qui caractérisent les patients qui arrivent au centre de soins pour toxicomanes ? La réflexion sur la question des usages de drogues aussi a débouché sur celle de la réduction des risques, de la réduction des dommages liés à un usage que l'on ne peut « éradiquer. » Ce travail initial sur les problèmes liés à l'usage de drogue nous a amené à élargir, peu à peu, le champ de nos réflexions et de notre travail et, donc, il y a quatre ans maintenant, nous avons investi ce travail sur la souffrance psychique des jeunes. C'est la terminologie que nous avons retenu, afin de rester suffisamment large, pour rendre compte de situations qui pouvaient avoir des liens avec la toxicomanie, mais qui s'ouvriraient sur de multiples aspects, tel la vie dans les quartiers, les difficultés dans la famille, l'accès à l'emploi, l'accès aux soins, la discrimination. Il est exceptionnel, sur le centre Rivage, de recevoir des mineurs, même si cela arrive. Nous recevons quelques fois des mineurs dans des situations de toxicomanies très lourdes. Mais le plus généralement, les jeunes reçus sont déjà de jeunes adultes. La majorité de notre file active reste composée d'adultes qui ont déjà plusieurs années de consommation et ceci pose la question de l'intervention précoce, car plus l'intervention est faite en amont plus on a de chances d'obtenir des résultats. Par delà le problème de toxicomanies, différentes situations me paraissaient devoir être associées à cette réflexion si on veut travailler d'une façon cohérente à la mise en œuvre de stratégie d'intervention précoce. Depuis quatre ans, il y a un groupe de travail qui réunit des professionnels d'horizons divers, aussi bien du social, du médico-social, de l'éducatif et du soin bien sûr. Ils ont essayé de mettre en commun leur expérience et de penser leur complémentarité, de mieux se connaître, de déterminer comment on adresse un individu, à qui on l'adresse. Adresser, cela suppose un lien avec le collègue vers qui oriente la personne, ce n'est pas se débarrasser d'une situation, en disant : « ce n'est pas mon domaine, ce n'est pas de ma compétence », par exemple, moi je suis médecin, et là c'est un problème social, allez voir l'assistante sociale... Là, on se défait sur le voisin, c'est bien ce qu'a expliqué Emmanuel Meunier, ce matin notamment. Il faut adresser en ayant quelques notions de ce que la personne peut raisonnablement attendre du partenaire et lorsque c'est nécessaire faciliter la prise de contact. Pour faire cette chose aussi simple que nécessaire, cela implique un travail de clarification et une volonté commune de se concerter. C'est là que les institutions ont une responsabilité. Des difficultés évoquées ce matin, je retiens le fait que si le professionnel n'est pas clairement mandaté par la structure pour laquelle on travaille, pour mener ce travail de partenariat, pour mener ce travail de communication et d'échange sur les missions et les pratiques, alors c'est très difficile. C'est

difficile d'avoir à assumer cette absence de posture claire et d'avoir à se dire : je sors de mon institution pour participer à un travail en commun, profitable pour mon institution, et qui, officiellement, n'a rien à voir avec mon institution puisqu'elle n'est pas impliquée dans le réseau, bien que, jusqu'à un certain point indéterminé, mon institution approuve cet investissement qui va m'apporter une richesse pour mon activité professionnelle, qui n'est d'ailleurs pas si facile à faire entendre au sein de mon institution... C'est bien pourquoi, la fonction de ce colloque est d'interpeller les institutions : aucun réseau n'est viable sans leur implication. Je retiendrais aussi de notre matinée les quatre liminaires exprimés par Emmanuel Meunier. Ils sont très importants. Je pense qu'il faut redire, encore, ici, que la souffrance psychique de la jeunesse n'est en rien une nouveauté, cela a été de tout temps noté, relevé et exprimé de façons qui parfois datent, mais avec des formulations qui nous font encore écho. Rappeler encore que les situations dont nous parlons, que nous pourrions relever comme des situations de souffrance psychique ne touchent qu'une très petite portion de la population concernée. Peut être 5%, c'est une approximation sans doute, mais elle montre, en tout cas, que la grande majorité des jeunes, aujourd'hui, trouvent leur place, trouve une société à peu près à leur convenance, et qu'ils arrivent, en tout cas, à s'en sortir. Reste des laissés pour compte, des gens en grande difficulté et dont il est nécessaire de s'occuper, qu'on ne peut pas laisser de côté. Dans ces liminaires d'Emmanuel, il y avait d'une manière générale, l'évocation d'un sentiment de fragilisation des institutions ; c'est un point qui revient régulièrement que ce soit celle de l'institution familiale ou celle des institutions sociales. Sentiment de fragilisation qui explique notre difficulté face à la jeunesse qui, comme c'est traditionnellement son rôle, vient mettre en cause les institutions, les questionner, soulever ses contradictions, mettre au jour ces fragilités, souligner les points où les adultes ne sont pas clairs et appuyer là où c'est sensible et là où les réponses ne sont pas évidentes. Durant la seconde partie de la matinée, l'intervention de monsieur Guillaumey, a apporté un autre éclairage, celui de la prévention spécialisée et de l'action sociale. Un rappel historique tout à fait intéressant nous a permis de prendre un recul nécessaire par rapport à nombre de débats médiatiques que je ne vais reprendre maintenant. Vous pourrez vous procurer les actes de cette journée sur le site du réseau : rvh-synergie.org. Sur ce même site vous trouverez d'ailleurs l'ensemble de nos publications. Notamment le journal « Correspondances », qui est le deuxième support de communication du réseau. Notre réseau ce n'est pas une structure institutionnalisée, ce n'est pas un lieu de soin. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre professionnels pour améliorer l'accès aux soins et les prises en charge. Le réseau donc c'est avant tout de la communication. C'est pour ça que nous avons mis en place un site Internet et le journal Correspondance que nous envoyons à toute personne intéressée. Vous pouvez nous contacter pour demander à recevoir les communications du réseau Synergie. Je suis très heureux et très honoré d'accueillir, aujourd'hui, le professeur Jeammet, chef de service à l'institut Montsouris, qui a fait de nombreux travaux sur l'enfance et sur l'adolescence et qui s'est intéressé au champ des addictions. Nous sommes très heureux de pouvoir l'écouter aujourd'hui dans les suites de notre journée.

INTERVENTION DU Pr PHILIPPE JEAMMET

Je vous remercie de votre invitation à échanger sur un sujet qui me tient à cœur et qui continue à me passionner. Cela fait à peu près 38 ans que je travaille à l'Institut Mutualiste Montsouris qui a ouvert le premier service pour les adolescents et les jeunes adultes. Le service a été fondé par le Pr Flavigny dans les années 60. Vous aviez des problèmes assez semblables à ceux que l'on voit actuellement, mais peut être avec moins d'extériorisation, nous étions peut-être plus convenu et contenu à l'époque. Aujourd'hui, nous sommes plus dans «l'expressivité », et les jeunes de même, puisqu'ils sont comme nous les avons fait. De manière générale, je pense que le problème des jeunes, c'est les adultes. Il n'y a pas de mutation. Ce sont plutôt les adultes qui ont changé. Non pas que les adultes soient responsables de tout, mais nous devons interroger la cohérence des réponses des adultes. Car la cohérence et la coordination des adultes, c'est ce qui est de la plus grande aide pour ces jeunes les plus en difficulté.

C'est pourquoi j'interviens le plus possible au niveau de tous ceux qui sont en contact avec ces adolescents. La prévention des difficultés des jeunes passe par les adultes, beaucoup plus que par des discours qui s'adresseraient directement aux jeunes. C'est entre adultes, que nous faut penser comment retrouver de la cohérence et comment donner du sens à nos réponses. C'est d'autant plus nécessaire dans une période où, après avoir manqué d'information, nous sommes submergés d'informations tout azimut. Je pense en particulier aux parents qui sont confrontés à des discours totalement contradictoires. Nous avons tellement complexifié les problèmes qu'il devient difficile de s'y retrouver et d'adopter une position un peu tranquille. Il me semble - peut être à tort – que lorsque nous voulons voir les choses de manière plus simples nous pouvons d'autant mieux rechercher des réponses qui, elles, doivent être assez simples et assez claires. C'est cette cohérence qui aide, les jeunes, petit à petit, à se positionner et à se retrouver. Et actuellement, il manque beaucoup de cohérence au niveau des adultes et de la réponse de la société.

C'est pour cela qu'il y a six ans, j'ai organisé une chose qui me tient particulièrement à cœur. Il s'agit d'un diplôme d'université sur la question des adolescents difficiles, qui s'adresse exclusivement aux professionnels qui ont au moins 5 ans de pratique. Au cours de neuf séances de deux jours dans l'année, des professionnels se retrouvent pour partager une compréhension commune des besoins de ces adolescents, pour comprendre leur comportement, mais surtout pour voir combien il importe que tous ceux qui sont impliqués dans le suivi de ces jeunes soient cohérents entre eux. Pour cela, ils doivent renforcer leur identité professionnelle et comprendre leur complémentarité. Ce DU s'adresse aux professionnels de santé, des services sociaux, de la justice, de l'éducation nationale, de la police et de la gendarmerie. Et c'est la cohabitation de ces six types de professionnels qui est vraiment novatrice et qui est l'aspect le plus intéressant et le plus riche de ce DU. Plus qu'on ne le dit, l'essentiel, c'est ce partage des connaissances, des expériences, le fait d'apprendre à se connaître les uns les autres, et à monter un réseau. L'enjeu est aussi de constater que tous ces professionnels sont animés par la même intention, celle d'aider ces jeunes, certes par des voies différentes, et que nous avons besoin des uns et des autres. C'est admettre que personne n'a la solution à lui tout seul et que ce qui peut aider le plus, c'est justement cette cohérence et cette diversité - qui d'ailleurs est un facteur de liberté. Ce DU a un certain succès : les professionnels y sont très participants, ils ne manquent pas les neuf sessions. Cette formation s'est développée en province. Actuellement, huit régions françaises le proposent, et une neuvième, dans l'Est, va bientôt créer son DU.

Je pense que ça correspond à un besoin, celui de ne pas se sentir seul face aux difficultés et de remettre du sens, de la cohérence dans ce qu'on fait. Cela correspond à la nécessité du travail en réseau.

J'en reviens à ces jeunes. Je voudrais partager un certain nombre de choses avec vous, et en premier lieu, l'idée que l'adolescence, c'est notre miroir. Les adolescents grossissent les choses, ils nous présentent, un peu exacerbés, nos problématiques. Et c'est bien pourquoi l'adolescence, avec toutes les interrogations philosophiques de l'adolescent, m'a tellement fascinée.

Les adolescents nous interrogent sur le sens de notre vie, sur nos valeurs, sur ce que nous voulons et souhaitons. L'adolescent a une fonction de révélateur d'un héritage. D'un héritage génétique, d'abord, largement sous-estimé en France. Il y a, chez nous une méconnaissance grave du poids de la génétique et de la génétique, elle-même. Dans la génétique, il n'y a pas « un gène - un comportement », mais des vulnérabilités qui font que nous n'avons pas le même tempérament, pas les mêmes réactivités émotionnelles. Certains sont plus impulsifs, d'autres ont une tendance beaucoup plus dépressives, etc.

La vie va accroître ou diminuer ces tendances. Ces vulnérabilités rendent l'environnement d'autant plus important que ce sont elles qui vont déterminer des marges d'adaptation plus faibles pour certains.

L'adolescent est aussi le révélateur du poids de notre éducation et des événements qui ont marqué notre enfance.

Pourquoi l'adolescence est-elle un révélateur ?

L'adolescence, ce n'est pas une maladie ; l'adolescence, c'est bien une étape physiologique, qui est marquée par la puberté. J'entends parfois dire que l'adolescence « c'est une création de notre époque », cela se discute, mais la puberté, que je sache, cela a toujours existé...

Et surtout, l'adolescence a toujours posé un problème aux sociétés adultes, qui ont toujours eu peur de cette période de désorganisations possibles ; période complexe, où il faut, d'une part couper un lien, celui qui relie à l'enfance et, d'autre part, intégrer le jeune dans le monde adulte.

Dans la société traditionnelle, c'est en tenant compte de la différence des sexes que l'intégration se produisait, ainsi qu'au travers de rituels d'initiation. Ces rites, remarquons-le, sont toujours violents. Il n'y a pas de rites doux, il y en a de plus ou moins violents, mais, toujours, ils sont violents. L'adolescence et les rituels qui l'accompagnent, sont la réponse de la société au phénomène pubertaire.

Dans des sociétés très organisées l'adolescent était brutalement sevré de ses parents, brutalement intégré du côté des hommes ou du côté des femmes, le choix était rapidement fait, le flottement réduit à quelques semaines ou une ou deux années.

Aujourd'hui, l'adolescence prend un caractère particulier, qui s'exprime par le fait que l'adolescence, nous savons à peu près quand ça commence : avec la puberté ; mais nous savons mal quand elle se termine, si elle se termine...

Toutes les sociétés ont marqué la puberté en prescrivant un certain nombre de rites et l'éloignement des jeunes de leurs parents d'origine : « Tu quitteras ton père et ta mère ». Dans une société aux mœurs libérales, il y a peu de règles très contraignantes... Et une telle société redouble, à mon avis, le questionnement sur l'adolescence.

L'adolescence c'est ce qui oblige à changer la distance relationnelle avec ses parents, parce que l'on devient un homme ou une femme. Papa n'est pas simplement papa, il est un homme ; et maman, elle aussi, est une femme. Il y a quelque chose de l'ordre de la possibilité du lien sexuel - même si cette possibilité existe avant l'adolescence - qui, à cet âge, du fait de la maturité du corps, devient plus concrète. Nous sentons bien qu'avec l'adolescence et la puberté, il y a un changement de distance. L'adolescent ne peut plus aller « bisouiller » maman et papa, comme il le faisait auparavant ; il y a des réactions de dégoût. Pourquoi ? Parce qu'il y a quelque chose qui oblige à prendre de la distance.

Et c'est très bien ainsi, car en prenant de la distance, le jeune va pouvoir aller conquérir le monde extérieur. Mais en allant conquérir le monde, il lui vient immédiatement la question : « qu'est ce que je vais aller faire de beau dehors, qu'est ce que j'ai dans le ventre, et dans la tête ? »

C'est là que l'adolescence va être le révélateur des ressources de notre enfance. Et c'est là que s'opère une ligne de partage entre ceux qui ont une sécurité interne importante et ceux à qui cette sécurité fait défaut. Sécurité interne, c'est un mot global, pour parler de tous ceux qui n'ont pas suffisamment confiance en eux, qui doutent et qui ont une mauvaise estime d'eux-mêmes. Ou ceux, encore, qui ont des « troubles de l'attachement », si on veut reprendre cette théorie. Quoi qu'il en soit, le résultat est là : quand ils sont seuls, ils ont la trouille.

Ils n'ont pas tout à fait ce qu'il faut pour conquérir le monde et il faudrait qu'ils se remplissent. Qu'ils se remplissent de quoi ? Qu'est ce qu'il leur manque pour être bien ?

Comment concrétiser ce besoin de se remplir, de se sentir fort, de se sentir valable ?

Notez bien, rapidement, la « sexualisation » du problème : « Tu en as ou tu n'en as pas ? »

C'est le côté phallique, prégnant, surtout, chez les garçons. L'adolescent a vite fait de comprendre : « si t'en n'as pas, et qu'il faut que ça rentre..., ça va rentrer par où ? Quoi, moi, me faire pénétrer ! Mais ça va pas !?!... Je ne suis pas une gonze ! »

La peur d'être passif et de se faire avoir va émerger avec une force extraordinaire. Cette peur ne me paraît pas être une question de sexualité, c'est une question d'insécurité interne, car dès qu'il y a insécurité, ça se sur sexualise. Il y a sans doute, aujourd'hui, une possibilité de vivre une sexualité génitale qu'il n'y avait pas auparavant.

Mais le plus important, c'est ce qui va déterminer si cette sexualité sera vécue comme positive ou négative, et cela renvoie à cette sécurité interne. Si vous êtes tranquille, vous vivrez des relations, avec, sans doute, quelques petits aménagements, quelques angoisses. Si vous êtes en grande insécurité, là, ça va être beaucoup plus difficile d'aller vers l'autre et d'accepter de s'abandonner.

Je crois que cette insécurité interne révèle, ce qui est pour moi le plus grand paradoxe humain, qui pourrait s'énoncer ainsi :

« Ce qui me manque le plus et ce dont j'ai le plus besoin cette force qui me manque, c'est ce qui menace mon autonomie. »

C'est, là, le nœud du drame : ceux qui auraient le plus besoin de recevoir ce qu'ils n'ont pas eus, ou ce qu'ils ont perdu, ressentent ce besoin comme une menace pour leur identité.

Il rejette ce besoin : « j'ai besoin, alors, c'est une faiblesse ! Si j'ai besoin que l'on m'aide, alors je donne à autrui un pouvoir sur moi-même. J'aurais tellement besoin d'être aimé. Mais si je trouve la personne qui m'aime, il y a le risque qu'elle compte trop pour moi et que je dépende d'elle ! Je préfère rompre ! Ou plutôt, je vais l'attaquer et la mettre sans cesse à l'épreuve ! »

Derrière tout ça, il y a cette peur du besoin de recevoir, cette peur de recevoir d'autrui ce qui nous manque.

C'est l'une des clés du comportement de ces jeunes très anxieux, avec l'angoisse de castration, dont on a beaucoup parlé, et qui est un aménagement déjà bien élaboré... L'angoisse humaine fondamentale, c'est l'angoisse d'abandon, l'angoisse de ne pas être vu, de ne pas exister, d'être transparent, de ne pas compter. Et il y a, en miroir de cette angoisse d'abandon, l'angoisse de fusion : « si je trouve le grand amour, je voudrais ne plus faire qu'un avec lui... mais alors... je ne serais plus moi-même. » Le sujet est pris entre ce besoin de fusion et la peur de n'être plus soi-même, de fondre et de disparaître. En lien avec ces angoisses, on trouve une difficulté de maniement de la distance : « Si tu ne me regardes pas, c'est que tu t'en fous de moi, je pourrais crever, c'est comme si j'existais pas ! Si tu me regardes, qu'est ce que tu me veux, qu'est ce qu'elle a ma gueule, je n'aurais donc pas la paix ? » Ce « trop loin - trop près », ça traduit quoi, sinon de l'attente ?

Si vous êtes tranquille, vous savez gérer le temps : « tiens, aujourd'hui, ma mère est occupée... bon, demain, elle s'occupera de moi... ce n'est pas grave, parce que j'ai assez de ressources pour m'occuper en faisant des choses qui me font plaisir. »

Si vous n'avez pas cette sécurité intérieure et si maman ne s'occupe pas de vous, vous vous sentez déprimé.

Et si elle s'occupe trop de vous, il y aura des : « tu me prends la tête, tu me gaves, tu me saoules (notez, ces propos de toxicomanes) ! Ma tête, elle est à moi, mais ma mère elle plante son drapeau dedans ! Elle est comme Bush en Irak ! »

Cette tête ne serait pas « prise », si elle n'était ouverte. Et elle est ouverte, parce qu'elle est en attente. Cette attente considérable me semble être le plus gros problème de l'adolescence : l'adolescence est une attente permanente. Si vous êtes tranquille - c'est le cas de la majorité d'entre nous - l'attente est, par moments, un peu dure. Mais nous pouvons décider de voir le verre à moitié plein, plutôt qu'à moitié vide. Par contre, si vous êtes dans une grande inquiétude, si vous avez vécu des choses traumatiques, si vous avez été déçu, alors là vous verrez toujours le verre plutôt vide. Vous subirez cette inquiétude, celle du « comment se remplir. » Si l'on s'occupe trop de l'inquiet, il le vivra comme une intrusion sur son territoire. L'attente est vécue comme un pouvoir donner à autrui sur soi-même, et ce pouvoir donné se mue en menace. D'où ce cercle vicieux : « j'aurais besoin de me nourrir de ce qui me manque, mais si je m'en nourris, cela menace de m'envahir ; donc je refuse ! Et en le refusant, je ressens que j'ai de plus en plus besoin de ce qui me manque ; et je suis, donc, de plus en plus dans la nécessité de me refuser ! »

Il y a, donc, cette peur : « il va m'abandonner, il va m'envahir, il verra mes lacunes, alors je préfère reprendre mes distances, je préfère – mais, en fait, je n'ai pas le choix - fuir ce qui m'attire. »

Pour moi, le plus grand dilemme de l'adolescence et de l'être humain, c'est cette tentation de fuir ce qu'il désire, par peur d'en devenir dépendant. Et du coup d'en avoir de plus en plus besoin.

Le couple infernal « anorexie – boulimie » est une sorte de caricature, un modèle paradigmatique : si l'anorexique ne mange pas, ce n'est pas parce que la nourriture ne l'intéresse pas. Tout au contraire ! Elle ne pense qu'à ça ! Car si elle commence à manger, elle ne pourra plus s'arrêter. Dans beaucoup de domaines, c'est ainsi : si on me donne ce dont j'ai besoin, alors je vais fondre !

Alors comment leur rendre tolérables, à ces adolescents, les apports nutritionnels dont ils auraient tellement besoin ? Cela sans les humilier, sans qu'ils ressentent cela comme une intrusion, comme une invasion ?

Pour échapper à ce dilemme, la tentation pour l'adolescent, c'est de s'opposer. Quand on s'oppose, on échappe à l'angoisse d'intrusion : il suffit de n'être jamais d'accord, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse. Quand on s'oppose, on contrôle encore quelque chose. Et ce fonctionnement, il peut durer toute la vie : ainsi ces couples qui se disputent tout le temps, mais qui ne se quittent jamais. Là on est sûr qu'il y a un problème d'attachement : une grande demande d'attachement et la peur de cet attachement. Un tel fonctionnement empêche d'accéder à une véritable autonomie.

Vous trouvez un modèle dans la vie courante, c'est celui de l'enfant de un à deux ans qui se sépare de maman.

S'il a une sécurité interne, des ressources, lorsque maman s'en va, il pleurera cinq minutes, puis il utilisera ses ressources pour s'adapter à la situation. Cela parce qu'il a confiance. Il a acquis cette confiance grâce à la fiabilité et la prudence de sa mère. Cet enfant a des réponses adaptées : maman s'en va, mais il sait qu'elle va revenir ; elle s'en va, mais il remplace son absence par le plaisir d'utiliser ses ressources, par exemple, celle de sucer son pouce, de babiller, de jouer. Il ne ressent pas qu'il est dépendant.

Par contre, si je suis en insécurité, et que maman s'en va, qu'est ce que je fais : je hurle ! Il faudra aussi que maman laisse la lumière allumée. Parce que je suis dépendant de l'extérieur.

Tous les adolescents fragiles sont hyper dépendants de la perception : « tu me regardes, tu ne me regardes pas, et pourquoi tu as ce ton... » Ils sont hyper sensibles à tout ce qui est sensoriel. C'est un peu comme le parano. Le parano, c'est celui qui va immédiatement repérer des signes...tiens ! là ! Madame me regarde en souriant : elle se fout de ma gueule ; ce Monsieur, là, baisse son visage, c'est que je l'ennuie...

Le parano extrait de son contexte tout ce qui peut le renvoyer à son inquiétude de ne pas être, de ne pas exister, comme il le voudrait. Il est totalement dépendant de l'extérieur. Sans doute, pointe-t-il, à l'occasion, des réalités parfois très justes, mais celles-ci sont détachées de leur contexte et ne renforcent que son sentiment d'inquiétude.

C'est un peu comme ces jeunes qui me disent: « moi, le prof de math, je ne peux pas le piffer, alors, les maths, moi, je n'en fais plus!» Moi, je leur réponds : « c'est formidable, ça ! L'avez-vous dit à votre professeur, sait-il qu'il conditionne à ce point votre vie ? Il est, tout de même, pour vous, le personnage le plus important de l'année, puisqu'il vous a fait renoncer aux maths et à réussir vos études ! Je suis sûr que votre professeur est persuadé qu'il ne joue aucun rôle dans votre existence, que ce qu'il fait n'a, à vos yeux, aucun intérêt. Dites-le-lui : monsieur le professeur, c'est vous qui déterminez mon avenir ! Dites-le-lui, cela lui fera plaisir d'apprendre son importance. » Ces jeunes nous disent : « le professeur est plus important que la matière, que les outils que je me donne pour construire ma vie ! C'est lui le personnage central : il me prend la tête, et du coup il conditionne mon existence. »

Notre rôle c'est de les aider à se rendre compte, qu'il vaudrait mieux qu'ils pensent d'abord à eux, et qu'ils s'interrogent sur l'importance qu'ils sont en train d'accorder à l'autre.

Comment trouver une bonne distance ? Une distance pas trop lointaine, qui ferait craindre l'indifférence ? Une distance pas trop proche, qui ferait craindre l'intrusion ? Ce n'est pas dans le plaisir partagé qu'elle pourra être trouvée. Car dans le plaisir partagé, un pouvoir est donné à l'autre : plus que jamais, on dépend de lui, on reconnaît son importance. Que fait l'enfant qui a peur quand maman s'en va ? Il va, on l'a vu, s'agripper au monde perceptif et lancer des « laisse la lumière allumée » et des « reste avec moi. » Comment retenir maman plus longtemps et comment avoir un pouvoir sur elle, quand on se sent si dépendant d'elle ? Ce pouvoir, il ne le trouvera pas dans le plaisir partagé.

S'il dit : « maman, raconte-moi une histoire, je suis content tu m'as raconté une histoire » que dira maman après avoir lu l'histoire ? Et bien : « bonsoir, mon chéri. »

Si ça va bien, ça ne va pas ! Les anxieux comprennent cela très vite. Si ça va bien, ça ne durera pas ! Comment, donc, retenir maman, sinon par la plainte : « j'ai mal à la tête, j'ai mal au ventre, j'ai envi de vomir. Avec la souffrance, je vais la retenir. Mieux, je vais la retenir et tenir la bonne distance, puisque ce que tout ce qu'elle fait ne suffit jamais à me rendre bien. Grâce à la souffrance, je garde mon autonomie. »

Qu'est ce que les caprices ? Que sont les «j'ai soif, je veux boire, mais je ne veux pas de l'eau, je veux du jus d'orange, mais pas cette marque là parce qu'il y a des grumeaux dedans, et puis, je veux une paille, mais il faut changer le verre, parce que celui-là, c'est pas le bon » ? Derrière le caprice, il y a un problème d'attachement. Le caprice dit : « j'ai besoin de toi, mais je ne supporte pas ce besoin » ; c'est la traduction immédiate.

Alors comment rendre tolérable ce besoin ? Souvent, ce qui va marcher c'est l'intervention du tiers. C'est papa qui arrive – je ne dis comme pas comme King-Kong qui casse tout sur son passage !-, non, c'est papa qui dit : «Maintenant, allez, ça suffit, ça fait une heure que vous êtes ensemble, tu racontes une dernière histoire et puis c'est fini, et je coupe la lumière. » Comme il est un tiers, avec lequel il n'y a pas le même lien de dépendance affective, ça passe. Nous avons tous eu l'expérience de cette période de l'adolescence où les parents de nos amis avaient plutôt tendance à dire à nos parents combien nous étions

bien élevés, combien ils avaient de la chance d'avoir un enfant aussi charmant, qui débarrasse la table... Avec les parents de nos amis, il n'y avait pas la même demande affective, pas la même dépendance. Montrer à nos parents que nous avons besoin de leur reconnaissance, montrer que nous avons reçu d'eux... c'était, too much. De manière normale, c'est quelque chose de gênant de réclamer cette reconnaissance, alors, imaginez pour ceux qui sont en grande difficulté !

C'est bien pourquoi on voit des ados très liés à une mère, qui les a élevés, qui ont une relation très proche avec elle, devenir odieux avec celle-ci.

Ce n'est pas de la haine.

C'est ce besoin d'elle qui est devenu une menace, qui leur fait violence. Violence à laquelle ils répondent par une autre violence. C'est important de le comprendre, notamment pour les professionnels qui travaillent avec les adolescents. Notamment, pour qu'ils puissent penser les difficultés des jeunes, pas seulement en terme de « droits de l'enfant », mais aussi, en considérant leurs besoins, et, en tout premier lieu, celui de mettre une distance entre soi et l'objet d'attachement.

Cette distance est nécessaire pour qu'ils puissent se renforcer dans leurs ressources propres.

On a beaucoup parlé de droits, et oublier les besoins. A l'arrière plan de cette primauté du droit de l'enfant, il y a cette primauté du « c'est mon choix », qui est devenu l'un des leitmotivs de notre société. Vous connaissez ces émissions où on voit des gens, qui n'ont aucun choix, mais qui affirment « c'est mon choix » pour expliquer toutes leurs extravagances ; comme ils ne sont pas tellement sûr de leur liberté, il leur faut d'ailleurs prendre les autres à témoins...

Pour sortir de l'insécurité, il faut une distance avec l'objet d'attachement, notamment grâce à la médiation du tiers. C'est au moment où l'enfant prend du plaisir à jouer avec ses copains, sans perdre sa mère pour autant, que l'on a gagné ; parce qu'il revient de l'espace de jeu, en pensant : « j'ai trouvé du plaisir là-bas, je sais que peux aller de l'un à l'autre. » Il y a du jeu, de la liberté, de la souplesse. Mais cela, à un certain moment, il a fallu le lui imposer, l'obliger à aller vers les autres.

On ne peut se satisfaire d'attendre que l'enfant comprenne le pourquoi et le comment de sa peur... car à ce moment là, cet enfant aura 20 ans, et il se sera un peu tard. Nous sommes un petit peu responsables d'avoir si bien réussi à faire que l'ont veuille à tout prix comprendre les souffrances des enfants et des adolescents. Cette volonté de comprendre s'est tellement diffusée qu'elle a eu pour effet de disqualifier l'éducatif.

L'éducatif a été disqualifié durant ces dernières vingt années. Le discours éducatif soutient qu'il y a des choses qu'on fait et d'autres qu'on ne fait pas. Que c'est peut être difficile, qu'il y a de la souffrance, mais que ça ne change rien au fait que la société dit qu'il y a telle chose à faire, par exemple aller à l'école, et qu'il faut pour cela surmonter ses peurs et que c'est possible... Ce discours a été disqualifié, on a entendu des : « mais vous êtes des brutes ! des ignares en plus ! il faut les comprendre ! » Sans doute faut-il les comprendre, mais pour découvrir un paysage, il faut aussi marcher. Et si on reste assis à attendre de comprendre pourquoi on a envie ou pas envi de découvrir le paysage, alors, la vie risque de passer. Il y a un équilibre à trouver entre cette volonté de comprendre et une volonté d'amener les adolescents à faire ce qu'ils doivent faire, car c'est, bien souvent, en faisant que les peurs disparaissent.

Lié à cette volonté de comprendre, dans les années 60-70 s'est développé une «romantisation » de la maladie mentale. Et sur ce point, on s'est planté sérieusement. La maladie mentale, c'est un appauvrissement. Non pas que les sujets soient pauvres, mais le fait d'être malade, c'est le fait de perdre une partie de ses potentialités. Je ne connais pas un trouble mental qui ne se traduise pas par une perte d'une partie des potentialités du sujet. Même ces troubles que nous partageons tous – et qui ne sont pas catastrophique – à savoir les phobies, qui peuvent être regardée comme les séquelles minimales de nos peurs,

réduisent nos potentialités. Ces phobies d'araignées, de serpents, de souris, de sortir en public, plus elles sont restreintes, moins elles nous appauvrissent... Mais, bon, la peur de la souris qui nous fait grimper sur une table, on ne peut pas dire que c'est d'une richesse extraordinaire ! Tout simplement parce que ce n'est pas un choix de hurler et de grimper sur une table à cause d'une souris. Vous n'avez pas le choix... c'est cela qui caractérise le trouble mental. Cette absence de choix joue des tours, par exemple, à ceux qui ne peuvent pas s'empêcher de dire des choses, dont ils savent pourtant qu'il ne faudrait pas qu'ils les disent. C'est plus fort qu'eux, ils les disent quand même, parce que ce n'est pas un choix ; ils peuvent sans doute se rattraper et s'ils ont du pouvoir, cela s'arrangera... Mais en tout cas, c'est pas un choix. A propos de celui qui a des T.O.C. (troubles obsessionnels compulsifs), on peut vouloir le comprendre, considérer qu'il subit un conflit entre des désirs et des interdits... Mais, c'est une chose d'avoir des conflits entre le désir et l'interdit ; et une autre, d'avoir des T.O.C. comportementaux et de se laver les mains quinze fois par jour, tout en pensant que c'est tout à fait idiot, mais il faut tout de même le faire. Où est la part de liberté dans tout ça ? Je crois que la maladie mentale est ainsi. L'anorexique ne choisit pas : elle affirme « j'ai le droit d'être maigre, c'est mon choix », mais en fait elle dit : « si je recommence à manger, je ne m'arrêterais jamais, je n'ai pas le choix. » Ce n'est pas un choix, c'est un appauvrissement.

Revenons à cette contradiction que j'ai formulée ainsi : « ce dont j'ai besoin est aussi ce qui me menace. » L'homme est le seul être vivant qui a conscience qu'il a besoin des autres pour être lui. Il est le seul à être conscient de cette dépendance.

La façon de l'homme de retrouver un rôle actif, et de penser, malgré sa conscience que les autres le déterminent, c'est la créativité. Je dirais que la créativité du pauvre, c'est la destructivité.

Si je suis impuissant, si tout m'échappe, si je ne sais plus ce que je veux car je veux des choses contradictoires à m'en rendre fou, si je veux me nourrir de choses mais que ces choses me menacent, alors, je peux, pour retrouver un rôle actif, me détruire. Se détruire, c'est toujours possible.

Réussir, avoir du plaisir, cela dépend des autres... et par voie de conséquence... bonjour la déception. Passer le BAC, est-ce possible ? Est-ce possible, si c'est s'exposer à l'échec et au mépris, mettre au jour ses lacunes, ses difficultés et se déculotter en public ? Cette peur et ce renoncement, ce n'est évidemment pas un choix, mais si je pense « le BAC ça m'intéresse plus », je peux croire que c'est mon choix de ne plus le passer. Dans le renoncement, je maîtrise, je redeviens actif. Il y a une tentation de trouver dans la destructivité et la souffrance le moyen de se sentir exister. Si je veux rester actif, je peux toujours me scarifier, je peux toujours faire une tentative de suicide, je peux faire une crise boulimique, je peux aller me saouler la gueule, je peux prendre des toxiques et, d'ailleurs, en affirmant, « je vous em... tous, car c'est mon choix ! »

Je prendrais pour exemple, une fille de 14 ans en grande dérive : tentative de suicide, scarification, semi-prostitution, échec scolaire, parents séparés, père alcoolique, tableau un peu classique dans ces cas là. Elle accepte de me voir, mais je suis accueillis avec des : « ça me saoule, ça me saoule », une attitude de déni qui durera pendant trois quart d'heure. Elle me regarde face à face. A un moment elle me dit : « vous en voyez, chaque jour, cinquante comme moi. » Elle ne m'a pas dit trois comme ça, mais cinquante ! Cinquante, qui est l'exacte envers d'un « je voudrais être unique, je voudrais qu'on s'occupe de moi. » Cinquante, s'est traduit aussi pour un « vous faite ça à la chaîne, vous n'en avez rien à foutre de moi ! » Je lui ai répondu : « j'ai bien compris que je vous saoule, mais je voudrais que vous me disiez les qualités que vous vous voyez. » Et bien, cette fille, qui jusqu'alors m'avait regardé, droit dans les yeux, sans émotions apparentes, a détourné d'un coup la tête, comme si je lui avais craché au visage. Ses cheveux sont tombés devant ses yeux. Et comme si cela ne suffisait pas pour dissimuler sa honte, elle a porté ses mains devant ses

yeux. Elle est restée ainsi vingt secondes, sans rien dire. Elle a ensuite relevé la tête, et m'a dit : « je suis une conne ! » J'ai répondu : « là c'est parfait : si vous êtes une « conne », vous pouvez me regarder droit dans les yeux ! Il n'y a plus de problèmes, plus d'émotions... mais vous avez eu une émotion à l'idée d'avoir une qualité. » L'image qui m'est venu à ce moment là, c'est qu'une qualité, une émotion positive chez une personne dans cet état, c'est comme une goutte d'eau que l'on dépose sur un morceau de sucre. Elle semblait dire : « si j'ai une qualité, qu'est ce que je fous là, dans cet hôpital, dans cette existence pourrie ? Si quelque chose de bon existe, qu'est ce que je fais là ? Par contre si je pense que « ça me saoule », que je suis une conne, je reste anesthésiée. Ce n'est pas un choix de penser comme ça, mais ainsi je souffre moins, je maîtrise. Si quelque chose de positif arrive, alors toutes mes défenses s'effondreront. Je fondrais comme un sucre recevant une goutte d'eau.»

Alors je lui ai dit : « une des qualités que vous avez, c'est le courage. Est-ce que ce courage vous allez l'utiliser pour veiller sur vous et prendre soin de vous-même ? Ou l'emploieriez-vous pour continuer à vous taper ainsi la tête contre les murs ? »

Nous avons parlé tout à l'heure de l'enfant qui s'agrippe à sa mère. Mais, il y a aussi l'enfant qui n'a pas de maman à qui se plaindre, l'enfant carencé.

Que font ces enfants lorsqu'ils sont seuls ? Ils recherchent d'autres expériences, par exemple, ils se balancent de manière mécanique, stéréotypique. Cela n'a rien à voir avec le bébé content, qui joue dans son berceau, qui suce son pouce, qui remue et s'agite. Là, c'est complètement mécanique. Ce n'est pas un plaisir, c'est un besoin, pour se sentir exister. Les contacts qui leur manque, ils les recherchent en se tapant la tête contre le bord du berceau, en s'arrachant les cheveux, en se donnant des coups sur le visage.

Et c'est ce que font certains adolescents. Je m'interroge parfois sur l'usage que les adolescents font de leur liberté actuelle. Ils l'utilisent parfois pour se mettre en galère.

Même ceux qui ne sont pas dans le pathologique et qui ont besoin de la provocation de se sentir exister. La provocation, ça vient heurter.

C'est quoi la provocation ? Imaginons, qu'à l'avenir nos enfants soient obligés de se rendre à l'école habillés en noir, si possible avec des vêtements déchirés, chaussés de souliers de trois kilos, qu'ils aient aussi des anneaux dans tous les trous afin qu'ils puissent être accrochés en vu de prévenir l'absentéisme, et qu'ils aient des scarifications et des tatouages reconnaissables... Vous diriez, attendez, ça va pas ? C'est choquant ! Ce serait la révolution ! Par la provocation, les jeunes existent en effrayant, en choquant. C'est comme un coup de poing, plus ou moins fort, mais c'est un coup de poing.

L'enfant carencé rencontre l'adulte, avec lequel il n'a pas de contact, en se tapant la tête. Moi, je crois que ces jeunes se tapent la tête contre les murs de la société. Certains se sont étonnés que les jeunes émeutiers brûlent des bâtiments qui leur servent, par exemple, des gymnases...Ce ne sont évidemment pas les bâtiments qu'ils ne connaissent pas qu'ils voulaient brûler. C'était ceux ce qui leur était proche, mais qui ne parvenaient pas à les nourrir, à les remplir, à les combler de manière satisfaisante.

Si l'on est d'accord pour dire que ces agissements, ce ne sont pas des choix ; que le fait d'aller mal, c'est une contrainte, mais que cela peut aussi devenir une tentation... alors je crois que l'on est fondé à être assez ferme sur un certain nombre de principes éducatifs. A savoir : on se respecte, on respecte les autres et se respecter ça veut dire que l'on ne se fait pas de mal. Il m'arrive, maintenant, de faire un peu de psycho dramatisme, de psychodrames, car cela permet d'exprimer des choses que certains jeunes ne pourraient jamais dire directement. Sur le mode « si quelqu'un te fait du mal, on le dénonce au juge », j'invite des jeunes à dénoncer cet espèce de tyran, qui est à l'intérieur de soi. Celui qui oblige à se scarifier, à se faire du mal. Cela introduit de l'humour, et le jeune est enclin à penser «

quand c'est moi qui m'exprime comme ça, c'est ma force, c'est mon identité qui s'exprime. " Il s'agit d'aider le jeune à intérioriser l'idée que plus il y a eu de traumatismes dans l'enfance, plus il est injuste d'être son propre bourreau ! Je leur dit : « ce n'est pas acceptable, tu as été violé, traumatisé, alors, tu n'as pas, deux fois, trois fois, quatre fois plus que les autres, le droit de devenir ton propre bourreau. »

De là, je suis un tout petit peu allergique, à cette volonté de comprendre la souffrance des jeunes, car ce cadre là les renvoie à une notion passive, à une identité de victime, alors qu'ils ont la chance d'être jeune et d'avoir des envies.

Ce qu'il faut, c'est qu'ils ne deviennent pas leur propre bourreau ; et s'il y a eu des traumatismes - et il y en a eu -, et bien, il faut les aider à tourner la page. Il faut aller vers quelque chose de beaucoup plus actif. Il faut leur dire : « il y a eu des injustices, mais ne nous enfermons pas là-dedans, utilisons justement le fait d'en avoir subi pour avancer. » Il faut leur dire : « si vous avez tant de mal à supporter les choses, si vous êtes sensible si sensible à la déception, c'est parce que vous avez des envies très fortes. Vous êtes plus sensible que tout autre à la déception, mais il ne faut pas que la déception triomphe de vos envies. Vous êtes déçus, mais ne peuvent être déçu que ceux qui ont des envies fortes ! Vous, un rien vous déçoit, et bien, vous devez choisir le parti de votre envie d'être et non pas celui de la déception. » Pour soutenir cette parole, il ne convient pas d'être sur le registre du « les pauvres, comme ils souffrent, comme je les comprends... »

Cela suppose d'affirmer qu'ils ont le droit de prendre soin d'eux. Et pour que cela soit valable, il faut que nous adultes, puissions soutenir que ça en vaut la peine, qu'il y a des possibles, des choses à faire. Que l'on peut y arriver, même si on ne maîtrise pas tout ; que l'on peut créer des choses qui nous nourrissent, plutôt que de s'enfermer dans la plainte.

On dit souvent de ces jeunes, qu'ils n'ont pas d'envie. Moi je crois que c'est tout le contraire : ce sont des passionnés en puissance.

Comment les adultes pourraient soutenir qu'il faut se nourrir de ses envies, s'ils se repaissent de la souffrance ? Il me semble qu'en France nous sommes dans l'un des pays au monde où l'on parle le plus de la souffrance - il doit y avoir des études sociologiques là dessus. Etrangement, dans les pays les plus pauvres, les gens sont plutôt heureux d'avoir survécu une journée de plus. Tandis que nous vivons dans une société où ceux qui vivent dans l'anxiété ont sous les yeux les choses dont ils ne pourront jamais se remplir, où sont exposés une multitude de possibles, mais vers lesquels il est impossible d'aller si l'enjeu, c'est survivre. Alors, sans doute, dire : « on a des envies, il faut s'en donner les moyens », c'est plus facile à dire qu'à faire. On est bien d'accord. Mais c'est tout de même dans ce sens qu'il faut aller, plutôt que dans un discours du type « comme on vous plaint de cette souffrance », un peu comme la mère qui dit à son gamin : « comme je te comprends d'avoir peur d'aller jouer avec les autres ! Moi aussi, - et il y a de quoi !-, j'ai un peu peur d'aller ce monde si mal fait. » Avant d'ajouter : « pour une fois qu'il y en a un qui tient à moi, qui s'agrippe à moi, je ne vais pas lui dire de partir. »

Alors, attention, à ne pas être trop dans la compassion. Il nous faut aussi soutenir une parole qui dit : « il faut que tu apprennes à te nourrir du monde. C'est là une exigence, tu n'as pas le choix. »

Je terminerai en citant Camus, et plus particulièrement son livre autobiographique, posthume, inachevé, « le Premier Homme. » Avant de le citer, je mentionnerai, dans les annexes du livre, la lettre de M. Germain, un instituteur. C'est un chef d'œuvre. Je ne connais pas de chose aussi belle sur ce qu'est l'éducation et sur ce qu'est la laïcité. On trouve aussi des pages merveilleuses sur la nostalgie, sur cette espèce de plaisir narcissique à se dire « avant comme c'était bien ! » Il faut convenir qu'il n'y a pas de danger à le dire, puisque tout ça ne reviendra pas ! La nostalgie est une espèce de revanche narcissique. Elle dit : « je suis impuissant sur tant de choses, alors là, au moins, je peux m'abandonner à m'apitoyer sur moi-même. » Il y a, enfin, cette phrase - je suppose qu'elle s'adressait à sa

mère-, où Camus dit : «pourquoi je te parle du suicide, tu sais que je l'ai en horreur, pour le mal qu'il fait aux autres. Alors il faut camoufler la chose par générosité. Pourquoi je te le dis à toi ? Parce que tu aimes la douleur. C'est un cadeau que je te fais, bon appétit. »
Je crois qu'il faut faire attention à ne pas donner aux adolescents le sentiment que leur souffrance, c'est ce qui nous intéresse le plus...
Je vous remercie de votre attention.

DEBAT AUTOUR DE L'INTERVENTION DU Pr Ph JEAMMET

Gilles Nester :

Nous vous remercions beaucoup monsieur Jeammet, je ne sais pas s'il y a des interventions dans la salle.

Madame X :

Vous dites : « le problème des jeunes, c'est le problème des adultes. » Est-ce que vous pourriez développer cette problématique, par rapport à la question de l'éducation ? Est-ce que les parents s'en occupent moins qu'avant ou est-ce autre chose ? D'autre part, vous aviez dit au moment des émeutes 2005 que la violence de ces jeunes traduisait la violence de notre société. Pouvez-vous revenir là-dessus ?

Pr Jeammet :

Je vais d'abord répondre à votre seconde question. D'abord parce que les médias ont donné une publicité extraordinaire à ces événements. C'était un quasi Téléthon ! Vous vous souvenez : « Combien de voitures brûlées ? à Valence, 200 ! à Toulouse, 300 ! » Toute cette histoire c'était ça : si on voulait exister, c'était l'occasion inespérée. Comme souvent dans notre société les choses ne sont pas à proprement parler orchestrées, mais ces émeutes se sont inscrites à l'intérieur d'un mode de fonctionnement qui fait flamber les choses dans l'expressivité. En donnant une telle ampleur aux faits, évidemment, les médias leur conféraient une validité et une existence : c'est par l'émeute que l'on est vu, que l'on existe et que l'on est « créateur » de ce monde. Et puis, les jeunes ont bien senti qu'il y avait là une occasion de fournie aux adultes de quoi s'étriper entre eux ! C'était inespéré : on pouvait faire se battre entre eux : on accuse les familles « laxistes », la police, l'Etat, etc. Les adultes perdent et les jeunes pense que c'est eux qui triomphe, mais d'un triomphe triste, qui ne conduira à rien, et ils le savent bien, alors, puisqu'il y a le vide au bout s'exciter très fortement, puisque cette excitation n'est pas vraiment un plaisir nourrissant. Cela devient une espèce d'excitation de revanche. Cette violence est, d'ailleurs, en partie légitimée par la société, puisque nous admettons que des adultes soient violents, nous l'avons encore vu avec les pompiers l'autre jour (affrontement entre pompiers grévistes et CRS). Pourquoi voulez vous que les jeunes se contiennent plus que les adultes ? Plus que les adultes qui sont censés être des exemples ? Si des adultes peuvent dire « du moment que je suis sincère et que c'est pour le bien, j'ai le droit de casser puisque mes sentiments sont bons. Donc, nous voyons couramment que les règles, les lois sont bafouées, et ce n'est pas sans incidence. Vous voyez, tout cela n'a rien avoir avec une machination, c'est une atmosphère générale : ce qui compte vraiment, c'est ce qu'on vit, soi, avec sa sincérité. Comme toujours, c'est les plus fragiles qui seront les plus grandes victimes de cette violence. C'est là encore que se situe la responsabilité de toute la société, qui devrait être en capacité d'énoncer qu'il y a des choses que l'on accepte et des choses que l'on n'accepte pas, il y a un respect nécessaire, on ne peut plus être dans la provocation pour la provocation. Car les jeunes sont hyper sensibles à « l'ambiance » d'une société où les limites sont de moins en moins clairement posées. Si on affirme, faire ça, « c'est pas possible », mais quand même temps, on admet que ça se fait couramment, qu'il ne faut pas le faire mais que c'est très faisable, et que si on le fait c'est qu'on souffre beaucoup et donc que si vous le faites, vous êtes très

intéressant. Et donc, vous exister et vous passez à la télé... Alors, ne pas le faire devient très méritant ! C'est donc bien l'affaire des adultes et des discours qu'ils tiennent... Transposé au domaine de la prévention, cela doit nous inciter à proscrire les préventions axées sur des cibles négatives : prévention du suicide, des scarifications, etc. Car, je crois que cela attire les plus fragiles. Sans doute, cela renforce la protection de ceux qui sont déjà protégé. Vis-à-vis des plus fragiles, on ne peut tenir un discours qui valorise la souffrance. Il faut affirmer des règles : on ne se fait pas de mal à soi ! Surtout si l'on a subi des choses ! Surtout si on a déjà payé un fort tribut ! Alors, on prend soin de soi ! Dans votre première question, vous évoquez le rôle des parents. Le rôle des parents est très difficile à l'heure actuelle, car il ne suffit pas de prendre des positions d'autorité et nous nous sentons un peu disqualifié a le faire. J'ai vu, depuis 98 – 2000, un changement dans l'attitude des parents. Il ne se passe pas de semaines où j'ai un appel de parents, de tout milieu confondu, y compris de collègues et qui me disent : « mon enfant ne va très mal, est-ce vous pouvez le voir, oui, mais voilà... lui, il ne veut pas vous voir... alors, vous comprenez... si je l'oblige à venir, je vais perdre sa confiance ». Quelque fois, j'entends, il s'agit de mères seules : « j'ai peur, parce qu'il me tape. » Cette peur là reste heureusement très minoritaire, mais par contre la peur de perdre la confiance est très fréquente : « vous comprenez, si je le contrarie je ne saurais plus ce qu'il fait, alors peut être fera-t-il des bêtises plus grave encore, et ne me le dira pas, donc je veux une alliance à tout prix ». Alors les parents veulent discuter. Mais discuter, pour moi, c'est un abandon. Ce n'est pas qu'il ne faut pas entendre ce que le jeune a à dire, mais que rien ne peut être dit si des limites simples ne sont pas posées : on ne se fait pas de mal ! On ne s'abîme pas ! On avance, parce qu'il le faut ! Parce qu'on sait que ce n'est pas un choix ! J'ai été bouleversé, il y a un an et demi, par un collègue, professeur de médecine à Paris, qui vient me voir pour sa fille dont il me dit : « elle va mourir d'anorexie, elle a 25 ans, qu'est ce que je peux faire ? On doit partir en vacances, nous ne sommes pas sûr de la retrouver vivante en revenant. C'est une fille très attachée à nous. Il parle d'un lien « très proche », il est conscient de la situation, trop probablement. Il évoque les études brillantes de sa fille. Elle est dans un grand cabinet d'audit, elle réussit très bien, elle vient d'avoir 25 ans, et...elle n'a pas de relation amoureuse. Il dit : « on sentait bien nous étions des parents trop parfaits, donc, il y a quelque chose de « too much ». Elle a eu une liaison avec un homme plus âgé qu'elle, qui la laissé tomber, elle n'a pas eu de dépression mais une anorexie foudroyante. Maintenant, elle fait à peine 30 kilos, pour un mètre 75... ». Je vous passe les détails... Moi, ce serait ma fille, je lui dirais tu vas te soigner, t'as peut être 25 ans, elle me dit « occupez vous de vous, vivez votre vie » ; je lui répond « comment tu veux que je vive ma vie ! » et si elle me dit qu'elle ne veut pas, et bien je lui répond qu'il y a des internements, qu'il y a des hospitalisations à la demande d'un tiers, et que je n'hésiterais pas. Et à mon avis si elle sent que je n'hésiterais pas, elle consultera. C'est, d'après mon expérience, ce qui ce passe. Mais là, le père me répond : « ce serait un viol ! ». J'ai eu l'impression que tout s'éclairait : cette relation de proximité, de trop grande proximité, avec cette connotation qui se sexualise, qu'on dit, dans notre jargon, « incestueuse. » Quelle est la vie de ce couple ? La jeune fille est présente entre ces parents tout le temps, c'est là qu'est le truc incestuel. Je ne pense qu'à toi, mais pas pour le plaisir, bien entendu, donc ce n'est pas coupable. Je pense à toi, dans une perpétuelle inquiétude. Moi, je pense qu'elle attend, sans le savoir, que son père lui dise : « tu m'en voudras peut être, tu ne me le pardonneras peut être pas mais moi je choisis la vie plutôt que la souffrance ! Parce qu'une fois qu'on est mort, hein ?... ». Mais le père est tellement désespéré de la voir comme ça, qu'il se dit que, au moins, si elle doit mourir, elle saura que son père n'aura jamais abandonné, qu'il l'aura accompagné. Mais moi je crois que, ça, c'est un abandon ! Il y a, ici, une question philosophique ou éthique : quand un être va très mal, quel sens ça a de se demander « Que sont ses désirs ? Nous respecterons sont désir de ne pas être soigné » Moi j'attends qu'on me montre quelqu'un qui a mal et qui le désire ! Je n'y crois pas, je ne l'ai pas vu ! Si j'ai un regret, maintenant au terme de ma carrière, c'est de ne m'être pas assez battu pour un certain nombre de jeunes, en leur disant : je n'accepte pas ! Je pense en particulier à des anorexiques. Pas seulement, à certaine d'entre elles, qui sont mortes. Il y en a deux ou trois qui sont venues me voir, peut-être pour savoir si je n'étais pas encore mort, 30 ans

35 ans après leur prise en charge. Elles revenaient 35 ans après, elles sont anorexiques chroniques et elles m'ont dit... C'est désespérant ! Il y en a une qui est grand-mère. Elle m'a dit : « ma vie s'est arrêté à 25 ans, j'ai une fille une petite fille, je n'ai pas de plaisir, je suis tout le temps obsédée : la nourriture, la nourriture, la nourriture. » Quelle est sa vie ? Nous l'avons laissé s'enfermer, tandis que celles pour lesquelles nous nous sommes battu, parfois 10 ans pour qu'elles gardent un poids normal, et bien, elles ne se chronicisent pas, elles parviennent à trouver un plaisir à la vie. Toute la différence est là. Car, contrairement à ce que je pensais initialement, le symptôme ne disparaît pas, ou plutôt, il ne « disparaît » que quand ça va mieux ou quand ça peut aller mieux. Mais il conserve un pouvoir organisateur considérable, en particulier dans les troubles addictifs. C'est-à-dire qu'il vous capte, et plus vous allez mal, plus vous vous agrippez à ce symptôme. Parce que c'est lui qui vous tient, qui vous donne un sentiment d'exister, parce c'est encore un truc que vous contrôlez, que vous avez le sentiment de contrôler, de maîtriser dans une espèce d'auto stimulation destructrice. Mais, c'est aussi le contraire d'un choix. Et être un homme, c'est choisir, c'est avoir un petit minimum de choix. Le rôle des parents est complexe, car être parents c'est aussi vouloir imposer, en quelque manière, un mode de vie ; et en même temps, il faut qu'il y ait quelque chose de l'ordre du choix. Il y a, là, quelque chose de l'ordre de l'éthique qui me semble bien correspondre à cette spécificité humaine. Nous sommes pris dans nos contradictions. Le symptôme, donc, « disparaît » quand ça va mieux. Ce constat m'a amené à nuancer des positions, notamment la position analytique. Nous avons été par trop capté par l'impératif du « quel est votre désir, je vous écoute », car quand on coule, on attend surtout qu'on vous tende la main, et c'est après, une fois qu'on est sur la berge, que l'on retrouve un petit choix, qui n'est pas énorme, mais qui est tout de même une possibilité de choix. La psychiatrie doit prendre en compte cet esclavage du symptôme qui redonne un sens à certains médicaments. Maintenant, je ne suis plus du tout à dire le médicament « c'est mauvais », et le psychique « il n'y aurait que ça ». Le médicament est un outil parmi d'autres, et comme tout outil il peut être mal utilisé, mais il existe essentiellement à des fins de liberté. Il existe plus libre de ses émotions, être moins contraint par ses émotions. C'est le rôle des psychotropes ; c'est aussi le rôle de la psychothérapie, c'est le rôle de tout ce qui nous ouvre à l'échange. La psychiatrie, c'est le métier de l'échange. Ce, en quoi la psychiatrie se différencie du reste de la médecine c'est d'être à un carrefour de l'échange, où le poids des émotions joue un rôle à nul autre pareil. Il n'y a pas un trouble comme un trouble psychique.

Monsieur Langlais

Je souhaite revenir sur question de la cohérence et la coordination des adultes que vous avez évoqués. Je travaille dans un centre social municipal à Sarcelles ? Nous sommes accueillons un grand nombre de jeunes. Nous recevons des demandes brutes. Nous sommes inscrits dans un réseau partenarial, multidisciplinaire, et nous effectuons des orientations en fonction des problématiques rencontrées. Sur cette masse de jeunes, que nous sommes amené à accueillir, il en reste toujours un certain nombre pour lesquels nous ne trouvons pas de réponse dans le réseau de partenariat. Le plus souvent ce sont des jeunes en souffrance, et qui nous mettent en souffrance, car on a le sentiment de ne pas avoir de réponse. Alors, nous pouvons avoir tendance à nous renvoyer la balle et à opposer les acteurs les uns par rapport aux autres et finalement, nous tirons des balles dans le pied. Souvent on en est à se demander : qu'est ce qu'on fait ?

Pr. Jeammet

On ne peut pas tout, c'est important de se le rappeler. Mais il n'y a pas de fatalité non plus. Et il faut tenter des expériences et des concertations. Le partenariat est essentiel, en ce qu'il apporte des regards différenciés qui permettent de trouver un levier le plus pertinent pour travailler avec tel jeune particulier. Petit à petit, il se crée des habitudes de travail entre partenaires. Mais pour cela, il faut s'obliger, d'une certaine façon, à une réponse. Il y a avec les jeunes majeurs des difficultés supplémentaires, parce qu'ils sont « libres », même si on peut s'interroger sur la « liberté » de ceux qu'on voit peupler nos rues comme ça là. C'est bien pourquoi, il faudrait agir précocement. Mais pour que ça marche, il faut quand même quelqu'un qui soit « responsable », qui puisse dire : « attendez, là, il y a une situation qui fait problème, il faut aider, et la personne, et sa famille. » Il faut quelqu'un, une autorité. Aider comment ? Les aider... contre leurs grés... et jusqu'où ? Le problème est délicat. Il est impossible de décréter une position de manière trop générale, mais, quand même, il y a une situation d'abandon et il n'est acceptable, dans notre société, que sous prétexte de liberté on abandonne. Le mieux serait de prévenir, donc avoir une vigilance plus grande, mais dès qu'on essaie de le faire, nous sommes confrontés au risque de l'intrusion. Je crois que ce sont des débats qu'il nous faut mener et qui vont se développer. Des collègues m'affirment « on n'enlève pas un symptôme à un patient parce que c'est son moyen d'être sujet ». Je ne crois plus à cela. Le symptôme, c'est le dernier moyen d'exister, de se cramponner et justement on leur rend leur place de sujet en leur disant : « attendez ! Il y a d'autres moyens de s'exprimer, en particulier, il y a la parole, il y a d'autres moyens d'exister que de se taper dessus. » Il y a donc des débats à mener parmi les professionnels. Dans certains cas, je crois que l'on est fondé à faire usage de contraintes. Nous savons que ces contraintes peuvent poser plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Mais on peut avoir tendance à exagérer les conséquences. Fréquemment je rencontre des parents qui me disent : « j'ai été à l'internat, j'en ai souffert, je n'imposerais pas cela à mes enfants. » En face de moi, j'ai pourtant des personnes intéressantes, passionnées, qui ont réussi, bref qui ont l'air de ne pas s'en être si mal sorti ! Nous n'imposons rien. Et pourtant face à un certain nombre de jeunes, qui ne demandent rien, on est fondé à se demander s'ils sont heureux. Ils sont là... « vous avez envi de quelque chose ? » « Non. » « Vous voulez quelque chose ? » « Non. » « Je me noie dans le hasch ou dans les saouleries ou je reste comme ça », sans demande. Parfois, nous les recevons en hospitalisation une quinzaine de jour. Au départ de mauvais gré. Mais on assiste quand même à une espèce de renaissance. C'est là qu'ils se disent : « tiens mais j'ai re-envi... re-envi de jouer aux cartes, de m'intéresser à des choses, alors que je n'avais plus envi de rien, complètement gavés de hasch comme des Grives au printemps. » Ce qui est formidable avec ces jeunes, c'est qu'ils évitent les situations où nous les verrions s'épanouir et être bien et ils se font du mal d'une façon ou d'une autre. Donc quelque fois, les réveiller, leur botter le cul, ce n'est pas - je le dis exprès de manière provocante-, non plus la catastrophe. Mais il faut le faire en leur proposant quelque chose, en leur disant qu'il y a des choses à faire, avec des : « suis moi, viens et fais, il y a des trucs à faire », et non pas en les regardant comme des zombies, et en leur disant : « ah ! ça, c'est sûrement la pulsion de mort ».

Fatema Djakhar

A la circonscription d'action sociale, il nous arrive d'accueillir des jeunes, mineurs ou majeurs, qui sont dans l'errance. Nous essayons de comprendre ce qui s'est passé pour eux, et bien souvent ils nous font état de conflits parentaux, eux avec les parents, le père et la mère entre eux, souvent il y a une séparation de couple... Le plus souvent la prise en charge échoue. Ma question c'est : dans l'errance, qu'est ce qu'ils fuient ? Qu'est ce qu'ils cherchent ?

Pr. Jeammet

Il y a des cas très différents, mais en gros, pour ceux que j'ai pu voir, en général, ce n'est pas réductible au conflit avec et entre les parents. C'est, en fait, qu'ils vont mal, ils vont même très mal. Dès qu'ils sont dans des situations d'attente, c'est pour eux, insupportable. Alors, ils ne peuvent pas rester. Ce n'est pas une liberté. C'est pathétique d'abandon de les laisser ces jeunes comme ça. C'est encore plus pathétique quand il s'agit de jeunes filles, qui sont là avec un chien, dans une gare. Alors bien sûr, si on leur propose quelque chose, elles vont dire : « non, errer comme ça c'est mon choix. » Je ne le crois pas, même si dans l'errance, il peut y avoir, rarement, des rencontres heureuses. Ce qui rend si difficile la prise en charge de ces jeunes très carencés, c'est que la rencontre risque d'être explosive. Vous avez affaire à des écorchés vifs : plus on a attendu quelque chose qui n'est pas venu, plus vous êtes écorché, et plus le retour de ce qu'on a attendu devient douloureux. Nous donnons et cela déclenche l'explosion. Alors à un moment donné, évidemment, on ne sait plus trop ce qu'il faut faire. C'est plus simple quand il y a la possibilité d'une rencontre dans un lieu fermé. Je suis grand partisan des internats, des centres fermés. Ce sont des lieux où l'on peut contenir l'explosion. Le tout est de ne pas confondre limiter, sanctionner et humilier ; et de savoir aussi que l'on glisse vite de l'un à l'autre et qu'il faut donc être vigilant, car la contrainte ne doit être là que pour poser des limites nécessaires. Il ne faut jamais humilier, parce que ça n'a jamais d'effets bénéfiques. Par contre poser des limites, sanctionner, c'est une valorisation de la personne. Par la sanction la personne sait qu'elle existe. La sanction c'est une sorte de reconnaissance. Je le constate sur notre centre. C'est aussi comme ça que l'on parvient à « apprivoiser » certains jeunes. C'est dans ce sens qu'il faudrait entendre le mot « sauvageon », car dans les campagnes, le mot « sauvageon » n'était absolument pas négatif, c'était même plutôt tendre. Le sauvageon, c'est quelqu'un qu'il faut apprivoiser et qui ne demande que ça, mais qui est rude de contact. Il faut, effectivement, les apprivoiser. C'est un très bon mot, qui renvoie à un « ni trop près, ni trop loin » qui va permettre la relation. Pour ceux qui ne peuvent pas supporter la rencontre, il faut savoir l'imposer et il faut savoir pourquoi on le fait. C'est très important et de pouvoir se dire que « l'on sait qu'on l'on fait. » On ne le fait pas pour être le plus fort, pour maîtriser. Si l'on impose la rencontre, c'est pour nourrir ce jeune de ce dont il a besoin.

Gilles Nester

Merci monsieur Jeammet. Cette question de la confiance lorsque la sécurité intérieure fait défaut est essentielle. Une dernière question avant de céder la parole au maire de Sarcelles monsieur Pupponi. Vous avez évoqué ces structures fermées qui permettent un travail en profondeur avec un jeune, mais celles-ci sont rares. Le plus souvent nous sommes confrontés à cette « errance » institutionnelle, au fait que ces jeunes passent d'un lieu à un autre, et qu'ils vont d'ailleurs présenter un visage différent d'une structure à l'autre. Comment produire une cohérence et un vrai soutien à ces jeunes dans ce contexte ?

Pr. Jeammet

Oui... On fait ce qu'on peut avec ce qu'on a ! Il ne faut évidemment pas dire : parce qu'on n'a pas, on ne va pas faire... Il y a évidemment possibilité de travailler en milieu ouvert, mais ce qui va trouver interrogé c'est la cohérence éducative des acteurs. Je ne vais pas revenir

sur ce que j'ai dit sur la disqualification de l'éducatif, mais ce travail entre partenaires exige que les acteurs soient d'accord entre eux sur des questions comme : qu'est ce qu'il est légitime de faire ? Quelles sont les limites ? Dans quel but on impose un certain nombre de limites ? C'est cet accord qui permet d'élaborer des solutions entre partenaires. Quelque soit le partenaire, le jeune doit retrouver cette cohérence. Il faut aussi avoir un peu de temps pour travailler ensemble. Et il faut se connaître. C'est pour ça que j'ai rattaché à mon service aussi le « DERPAD » un Dispositif Expert Régional Pour Adolescents en Difficulté qui est un lieu qui a été créé il y a 10 ans donc qui est un lieu ressource PJJ et santé. Le DERPAD a produit un cédérom qui réunit les coordonnées de toutes les structures pour adolescents d'île de France. Il y en a plus de 20000, plus de 20000 quand même ! Alors ça va des structures sportives aux internats, au service de pédiatrie, au service de psychiatrie, aux structures éducatives. En France, il n'y a pas un ministère qui connaissait l'ensemble de ces structures, chacun avait son secteur, et il ne connaissait pas celui de l'autre. Le partenariat ce construit peu à peu. Nous construisons, nous n'avons pas des choses toutes faites et chacun construit son réseau et ses réponses.

CLOTURE PAR M. FRANCOIS PUPPONI, MAIRE DE SARCELLES

François Pupponi :

Je suis très content d'être là pour clôturer cette journée. C'est toujours frustrant de clôturer une journée à laquelle on n'a pas pu participer en raison de ses obligations de Maire. Je le regrette d'ailleurs, car la question de la souffrance psychique des jeunes est un sujet qui me passionne. Mon expérience, douze années, comme élu de proximité, de terrain, m'a amené à rencontrer un grand nombre de jeunes. Le cabinet du maire est l'un des derniers endroits où ils peuvent encore venir tirer le signal d'alarme, à leur manière, qui n'est pas toujours enveloppé de « bonjour monsieur le Maire, je souhaite vous parler », c'est souvent d'autres pratiques d'expressions, qui sont les leurs et, bien souvent, l'expression de leur mal-être. Je les reçois, je les écoute. Et bien souvent je me demande : Qu'est ce que moi, en tant qu'élu, je dois faire ? A qui je m'adresse ? Je me suis souvent tourné vers les services municipaux, et je leur demandais : il y a bien des services, dans ce pays, qui ont des réponses. Par rapport à ces problèmes multiples rencontrés par les jeunes, il faudrait savoir qui fait quoi. Et on me répond : « Ah ! ça c'est compliqué, François ! Qui fait quoi ? On va te l'expliquer. Mais, ce serait bien, ce serait d'avoir un recueil de l'ensemble des acteurs publics en charge des adolescents et en particulier de ceux qui souffrent. » On m'expliquait : « oui ça doit bien exister, oui certainement. » Je demandais alors : « et bien, sortez le moi ce document ». Je ne dois pas être le seul à l'avoir demandé ce recueil, parce que ça passe par là. D'où l'importance de ce travail d'information, le cédérom que vous avez évoqué ou l'annuaire de RVH Synergie. En tant que membre du conseil national des villes j'ai récemment animé un groupe de travail sur la question de la santé mentale des jeunes. Cette question de la souffrance psychique des jeunes, dans nos quartiers, est un sujet qui est perçu par les élus comme réel, concret. Ce mal-être est pris en charge par un certain nombre de structures, il y a des choses qui se font, mais il faut que l'on aille plus loin.

L'intérêt de cette journée, c'est aussi de faire une évaluation, à partir de ce qui existe, des besoins locaux. Au cours d'une réunion avec le Dr Jacques Piant, du service de pédopsychiatrie du CH de Gonesse, nous sommes arrivé au constat qu'il manquait une structure. En somme, il y a des jeunes qui relèvent du Plan de Réussite Educative, dont les éventuelles difficultés au plan psychique, sont prises en charge par des pédopsychiatres et des psychologues, dans le cadre d'un parcours éducatif normal au sein de l'éducation nationale. Il des jeunes qui relèvent de la psychiatrie lourde qui sont pris en charge dans des structures spécialisées. Et puis, il y a ceux qui sont entre les deux, à l'intérieur d'une espèce de zone tampon. Et pour eux, il n'y a pas de dispositif d'accueil, d'écoute, de diagnostique. Nous allons déposer un dossier, auprès des services de l'Etat, pour un projet d'espace d'accueil pour ces jeunes. Nous allons essayer, sur Sarcelles, de créer une structure qui serait un lieu d'écoute, de rencontre, porté par des professionnels, notamment, de la santé, afin de diagnostiquer, de savoir ce qui se passe, de mieux connaître leur problématique et de déterminer où on doit les diriger et qui doit les prendre en charge.

Il ne s'agit pas de faire des diagnostiques pour des diagnostiques. Il faut une prise en charge derrière. Mais, a-t-on les moyens dans ce pays de prendre en charge ces jeunes ? Je ne doute pas de la capacité des professionnels à les aider. Je m'interroge la volonté de dégager les moyens financiers. Parce que les prises en charge, ça coûte de l'argent ! Il faut des professionnels, il faut des locaux, etc. Il faudra certainement, pour une large part, comme vous disiez faire avec ce que l'on a. En tout cas, ce qui me paraît fondamental, et je c'est

pourquoi je suis vraiment très heureux de voir qu'il y a beaucoup de monde dans cette salle, aujourd'hui, c'est que nous partageons que cette question de la souffrance psychique est importante, qu'elle nous préoccupe tous et que nous avons besoin, tous ensemble, d'imaginer des réponses nouvelles.

En tout état de cause, en tant qu'élus je travaille à convaincre que cette question de la souffrance psychique est une priorité. Que cette priorité s'impose au vu de l'expérience que nous avons eu au sein du contrat local de prévention et de sécurité. Dans ce cadre, je rencontre des jeunes qui sont en difficultés au collège, souvent signalés pour des actes problématiques ou pour leur absentéisme chronique. Naïvement, au début, j'imaginai que j'allais rencontrer des jeunes hyper violents, tendus, avec des parents perdus. Non, ce n'était pas du tout ça. Je rencontre le plus souvent des enfants qui ne disent rien, on dirait presque dépressifs, qui restent chez eux enfermés toute la journée, qui sortent peu ou plus, qui ne dialoguent plus. Les parents me disent : « Monsieur le maire, je ne sais plus quoi faire, je m'en occupe, nous travaillons... Il est à la maison, on l'appelle tous les matins pour qu'il se lève, qu'il aille à l'école... » Bon, je rencontre aussi des gens hyper violents. Mais, heureusement d'ailleurs, ce n'est pas la majorité. Les enseignants me le disent aussi : « nous sommes moins confrontés à des problèmes de violence extrême qui serait le fait d'un petit nombre, qu'à une détérioration plus diffuse du climat, lié à des problèmes de passivité, de désintérêt, de jeunes qui s'installent au fond de la classe, qui ne prennent plus aucune note, qui ne perturbent même pas la classe. » Ils sont là, pour ne pas se faire engueuler par leurs parents et pour que leurs parents ne soient pas convoqués par le proviseur ou par le Maire. Ils viennent passifs dans un parcours scolaire. Et ça, ça détériore le climat dans un établissement. Alors, à un moment, il faut voir au-delà de la question de la délinquance. J'en parlais encore hier avec Fernand Sillam et Jean Rismondo (élu chargé de la prévention), le dossier pour la structure que nous souhaitons ouvrir, nous allons le déposer au près de l'Etat dans le cadre du volet santé du fameux CUCS, qui remplace les contrats de ville. Nous aurions pu le déposer dans le cadre de la thématique « prévention », mais je pense que cette problématique de la souffrance psychique doit être dissociée de celle de la prévention de la délinquance. On ne peut pas diluer les discours et il faut faire attention aux raccourcis dangereux qui laisseraient penser que les délinquants sont des malades mentaux et que les malades mentaux sont des délinquants. Il y a des jeunes en souffrance psychique qui peuvent devenir des délinquants, sans doute, et un acte délictueux peut être révélateur d'un mal-être, mais pas nécessairement.

Nous nous positionnons sur un problème de santé publique et de prise en charge sur des problèmes de santé mentale dans les territoires comme les nôtres. Et ce projet nous entendons bien le mettre en œuvre avec vous. Car il est essentiel que les professionnels et les élus parlent ensemble et qu'on ne l'a pas assez fait jusqu'ici.

Question d'un animateur socioculturel, inaudible sur la bande d'enregistrement, mais qui se rapporte à l'aide que peut apporter un animateur.

François Pupponi :

C'est un sujet dont nous avons déjà beaucoup parlé entre nous et je ne partage pas ton avis. Je pense qu'en tant qu'animateur doit être à l'écoute des difficultés des jeunes, mais que l'on n'est pas compétent pour les prendre en charge. Un animateur de quartier, pas plus, pas moins, d'ailleurs qu'un élu, n'est pas compétent pour s'occuper d'une personne confrontée à des problèmes d'alcoolisme, à une personne confrontée aux problèmes de drogue, à des

problèmes de troubles psychiques. Alors on peut les écouter, les comprendre mais, après, il faut passer le relais vers des structures spécialisées dans la prise en charge de ces problématiques. Les animateurs sont en première ligne pour repérer des problèmes. L'animateur qui considère que, parce qu'il est du quartier, il est le mieux à même d'aider et comprendre ces jeunes, se trompent. Les professionnels les mieux formés se sentent parfois eux-mêmes démunis face à la complexité de certaines situations. Il faut que les animateurs travaillent en réseau.

Une Conseillère d'insertion et de probation :

Je suis conseillère d'insertion et de probation à la maison d'arrêt du Val d'Oise et j'ai en charge le secteur de Sarcelles et Garges-lès-Gonesse. J'entends de manière récurrente un discours fataliste de la part des jeunes que je reçois en audience : quand bien même j'aurais voulu m'en sortir, par exemple, faire des études, avoir un parcours normal, cela n'est pas possible, parce qu'il y a des choses qui se passent dans le quartier, je suis pris dedans, et dès lors je n'ai pas pu tenir ces objectifs, et je ne pourrais pas faire, en rentrant dans le quartier, ce que vous me demandez de mettre en oeuvre. Est-ce que vous constatez vous-même cette pesanteur des logiques de quartier.

François Pupponi :

Ces jeunes expriment moins la réalité du quartier que la réalité de leur vécu dans le quartier et je sais que ce qu'ils ressentent correspond à une réalité qu'ils expriment sincèrement. Des villes comme Sarcelles, ont connu il y a une dizaine d'années, une sectorisation par quartier, avec des phénomènes de bandes. Cela génère des affrontements et il y a quand même eu deux morts et une quinzaine de blessés, notamment entre deux quartiers bien connus de la ville, La « Secte » et Pasteur-Sablons. Nous avons tenté d'engager un travail auprès de ces bandes, on n'y comprenait rien, on leur courrait après, on essayait de les rencontrer, de discuter, ils nous échappaient, ils se tapaient dessus et ça s'est fini par deux morts. Et quand on a fait ce constat dramatique, ce constat d'échec, dramatique avec deux morts, on a décidé d'intervenir très tôt, c'est-à-dire que dès qu'il y a un coup de poing, une gifle, une insulte, on essaie d'en être informé et on intervient. Donc on a mis en place un maillage assez efficace d'acteurs publics, municipaux, policiers, éducation nationale et quand il y a un événement en ville, la cellule de veille est contactée, et on convoque les parents, on convoque les jeunes. Il me semble que ce maillage a permis de juguler les phénomènes de règlements de compte entre jeunes de différents quartiers. Par contre le sentiment d'être en danger lors qu'on est hors de son quartier est présent chez un certain nombre de jeunes. Cela me semble renvoyer à un constat plus général : il semble que s'impose l'idée, chez ces jeunes, que dans ces quartiers, on est soit « victimes », soit « agresseur. » Et un grand nombre de jeunes intériorisent l'idée qu'ils ont un statut de victime. Quand ils se font piquer leur portable, quand ils se prennent une gifle, quand ils se font agresser, cela les laisse presque sans réactions, comme si c'était presque normal. Ça fait parti de leur quotidien, ils ne réagissent plus, ils ne s'en émeuvent plus, ils ne contestent plus, ils ne se rebellent plus. Ça fait parti de leur vie. C'est-à-dire, quand on n'est pas l'agresseur potentiel, quand on n'est pas, entre guillemets, une « racaille », et bien, on est une « victime » et dans ce cas il vaut mieux intégrer que l'on peut se faire frapper. C'est un truc qui me sidère ! Avec notre système de maillage, des faits nous remontent. Je rencontre des jeunes qui se sont fait voler leur portable. Je leur demande : pourquoi vous ne l'avez pas dit ? Ils ne disent pas qu'ils ont peur de représailles, et jusqu'à un certain point, en fait, ils ont peur, mais ils invoquent aussi, et avec assez de conviction, une espèce de fatalisme : de toute manière... De la même

manière que vous avez cette dégradation diffuse du climat dans les établissements scolaires, liée à un désinvestissement, vous avez une dégradation de la vie des quartiers qui est liée à ce fatalisme face à la violence. Il importe que les professionnels et les élus se rencontrent. Par exemple, un jeune qui est pris dans ces conflits inter-quartiers, s'il est exclu de son collège et qu'il est inscrit dans un collège d'un quartier dans lequel il se sent en danger, il n'est pas très étonnant qu'il soit absent ou qu'il commette le geste qui provoquera son exclusion. J'ai discuté avec un jeune qui avait frappé un adulte dans un établissement scolaire. Il soutenait qu'il avait fait ça pour être exclu et pour sauver sa vie ! Il me disait, si je reste là bas ils vont m'étriper. Je ne dis pas qu'il était dans le vrai, mais en tout cas c'était son ressenti. Les familles intériorisent complètement ce problème des règlements de compte et donc elles disent à l'enfant : tu rentres vite, tu m'appelles, tu ne traîne pas etc. Cette dégradation ne peut pas être déconnectée des difficultés sociales. Sarcelles c'est quand même une des villes parmi les plus pauvres de France. Nous avons 6000 demandes de logement en instance, et parmi ces 6000 demandes de logement, il y en a 40% qui ont été déposées par des hébergés. C'est-à-dire que vous avez à Sarcelles plusieurs milliers de familles, donc plusieurs milliers d'enfants qui cohabitent à deux ou trois familles dans un même appartement. Et quand vous avez trois familles dans un F3, il y a un moment où le gamin va se sentir attiré par la rue. Sarcelles c'est une ville avec 18.000 jeunes scolarisés et 30% de la population qui a moins de 20 ans. C'est une ville très jeune. Il y a probablement 300 à 400 jeunes qui « basculent. »

Conseillère d'insertion et de probation :

C'est vrai – pardonnez-moi, je vous ai coupé – mais, dans le cadre de notre travail nous devons préparer leur réinsertion et leur sortie et nombre de détenus me disent : je veux refaire ma vie en dehors de Sarcelles.

François Pupponi :

Je vais vous livrer une autre anecdote. Dans le cadre des règlements de compte entre bandes qui ont eu lieu dans les années 97-98, le responsable de la maison de quartier des Vignes Blanches m'appelle en me disant : « viens vite, ils sont comme des fous, ils sont dans mon bureau, ils veulent tout casser ! ». J'arrive dans la maison de quartier des Vignes Blanches et je vois quatre jeunes que je connais bien. Ils me disent « ils ont libéré ceux d'en face ! » Je leur réponds qu'ils se trompent, j'appelle le commissaire, qui me répond que, non, aucune libération n'a eu lieu. Alors, j'ai dit aux jeunes d'arrêtez leur conneries, d'arrêter de se monter la tête, etc. Le problème c'est qu'ils avaient raison ! Un jeune avait été libéré. Faire revenir des gamins dans un quartier, sans préparer le retour dans le quartier, c'est potentiellement dangereux. Il y a ceux qui vont bientôt sortir, suite à des homicides. Et bien c'est encore frais dans les mémoires et je ne sais pas comment le frère de la victime va réagir lorsqu'il va croiser dans la rue celui qui a tué son frère. Ces sorties, il faudrait qu'elles soient préparées. Ca pose aussi la question de la réinsertion des détenus et des moyens d'accompagnement des sortants de prison. Mais c'est là entamer un nouveau débat. Et si vous me laissez parler là dessus, je suis capable de vous laisser parler toute la nuit.

Je vous remercie tous pour votre participation. Nous programmerons une nouvelle rencontre autour de propositions concrètes, de projets que la municipalité s'emploie à faire avancer. Merci et puis félicitation.

Annexe 1. Charte

Le groupe de travail sur la souffrance psychique des jeunes Est Val d'Oise, constate la dynamique locale du partenariat autour de la question de la souffrance psychique des jeunes. Son activité de promotion du travail en réseau apparaît aujourd'hui moins utile. Aussi marque-t-il une pause dans ses activités et il livre par cette charte ses conclusions.

Charte pour une pratique du travail en réseau autour de la problématique de la souffrance psychique des jeunes.

Préambule :

La souffrance psychique retentit sur la pratique professionnelle du fait, que nombre de jeunes adoptent des attitudes de « ruptures » vis-à-vis des institutions, qu'ils adoptent un sentiment de scepticisme quant à la capacité de l'aidant (soignant, travailleur social ou éducatif) à apporter une aide effective. Plus généralement, la souffrance psychique induit un sentiment de fragilité du lien de confiance entre l'aidé et l'aidant.

Le travail en réseau a pour principal objet de retisser des liens de confiance entre les professionnels et les jeunes en « ruptures »

Les membres du réseau sont unis par des convictions communes :

Ils escomptent du travail en réseau, que celui-ci aidera à identifier, soit parmi les professionnels, soit parmi les proches de la personne (amis, familles, autres personnes de l'environnement), quelqu'un qui a noué une relation de confiance suffisante pour qu'un dialogue constructif puisse s'établir. Lorsque la relation de confiance semble impossible à obtenir, les membres du réseau escomptent une efficacité symbolique produite par l'activité de réseau elle-même : l'activité de réseau « renvoie » à la personne que la réponse des professionnels au processus de « rupture » et de « désocialisation » consiste à fabriquer du « lien social »... entre professionnel et dans l'intérêt de la personne. Le réseau est un espace formé de liens sociaux (ceux créés par les professionnels entre eux) où la personne « en rupture » est invitée à prendre place. Le travail en réseau facilite, notamment, les orientations d'un professionnel vers un autre, en produisant un « lien de confiance par procuration. »

1. Le travail en réseau a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux aides qui leurs sont nécessaires. L'orientation d'un jeune, dans le cadre du travail en réseau, est une démarche « éclairée » et « personnalisée »

Les professionnels s'efforcent, lorsqu'ils orientent, d'« adresser » le jeune à un partenaire précis, en ayant pris soin d'éclairer celui-ci sur les modalités pratiques de rencontre et sur les compétences exactes de ce partenaire, afin de ne générer ni anxiété, ni attentes disproportionnées. Les membres du réseau s'autorisent à accompagner le jeune, soit physiquement, soit par un courrier, un appel téléphonique ou un e-mail, si ces modes d'échanges semblent propices à faciliter la démarche du jeune.

A cette fin, les membres du réseau s'engagent à communiquer entre eux, tant sur les modalités d'interpellation de leur service que sur leur pratiques professionnels.

2. Le réseau a pour objectif de faciliter la mise en place de réunions de concertations visant à faciliter la mise en œuvre de projets en faveur du jeune.

Lorsqu'ils doivent se concerter sur une situation, les professionnels se doivent de respecter un cadre déontologique qui pose les règles suivantes :

1. Les échanges se font dans le respect de la vie privée du jeune et de sa famille (s'il est mineur) et par conséquent n'y participe que des professionnels qui sont tenu au respect de la confidentialité et/ou du secret professionnel.
2. Les échanges d'informations sont centrés sur le contenu du projet (de soin, social et/ou éducatif) du jeune, c'est-à-dire sur l'opportunité du projet, sur les difficultés qui seront probablement rencontrées, sur les conditions de mises en œuvre, sur l'étayage nécessaire qui permettra au jeune de devenir acteur de son projet et sur l'évaluation de l'état du projet.
3. Si la réunion de concertation organisée porte sur des éléments qui engage l'ave,ir du jeune, l'obtention du consentement préalable, exprès et éclairé du jeune et de sa famille doit être obtenu avant tout échange (ils doivent être informés des personnes qui participent à l'échange d'informations et du but des échanges, c'est-à-dire des résultats attendus d'un tel échange). Le jeune et sa famille sont systématiquement invités à participer, si s'ils le souhaitent, à la réunion d'échanges.

3. Le travail en réseau a aussi pour objectif d'améliorer la compréhension des difficultés des personnes et des réponses institutionnelles qui leur sont apportées.

Les professionnels travaillant en réseau ont un intérêt commun à faire vivre le réseau comme espace d'échange de savoirs sur les publics et les pratiques professionnelles et institutionnelles. Le réseau est d'autant plus dynamique qu'il est espace qui leur apporte un recul théorique sur leur pratique quotidienne.

4. Pour améliorer l'interconnaissance entre professionnels, ceux-ci ont intérêt à structurer leurs échanges.

Les principales modalités d'échanges sont :

- La réunion d'inter-connaissance : elle a pour objet de faire connaître des nouveaux partenaires et de réactualiser les connaissances sur les partenaires ; elles permettent une diffusion d'un savoir pratique sur les ressources locales ou plus éloignées ; elle permet la réalisation de projet ayant une portée pratique (annuaire papier, annuaire en ligne, etc.).
- La réunion d'analyse des pratiques : ces réunions ont pour objet de mieux comprendre les modalités d'interventions des partenaires, leurs compétences et leurs limites. La réunion est organisée autour de « cas d'école » ou de « cas fictifs », c'est-à-dire de situations de jeunes inspirées de la réalité. Elle permet, avec une distance suffisante, d'exposer comment, en l'espèce, chaque professionnel se positionnerait s'il était confronté à la situation évoquée.

- La réunion de concertation : cette réunion a pour objet de réunir les partenaires concernés par une situation concrète en vue de se déterminer sur les modalités de mise en œuvre d'un projet en faveur d'un jeune.
- La réunion d'échange de savoirs : cette réunion a pour objet d'apporter un savoir théorique et/ou pratique permettant de mieux prendre en charge la souffrance psychique des jeunes.

5. Qualités requises pour le travail en réseau

Pour s'inscrire utilement dans le travail en réseau, il faut être un professionnel travaillant auprès de jeunes, être soumis au secret professionnel ou au devoir de confidentialité, pouvoir attester d'un accord de son institution pour la participation aux activités du réseau et s'engager à respecter les principes éthiques suivants :

- Les professionnels travaillant en réseau se considèrent comme des pairs et ils respectent la diversité des approches (sociale, éducative, psychologique, médicale) de la problématique de la souffrance psychique des jeunes.
- Les professionnels travaillant en réseau s'abstiennent de toutes distinctions de sexe, de race, d'appartenance religieuse ou d'orientation sexuelle lorsqu'ils qualifient des comportements humains.
- Dans les limites de leur devoir de réserve, les professionnels travaillant en réseau communiquent les informations pouvant faciliter l'interpellation de leur institution, la compréhension de ses missions, de ses pratiques et de ses modalités de fonctionnement.
- Les professionnels travaillant en réseau s'engagent à conserver la confidentialité des propos échangés au sein du réseau.
- Les professionnels travaillant en réseau ne sont nullement relevés de l'obligation de respect du secret professionnel lorsqu'ils évoquent une situation concrète. Lors de réunion de concertation, l'échange porte sur la mise en œuvre d'un projet en faveur d'un jeune et sur l'étayage nécessaire et nullement sur des éléments intimes que le jeune aurait révélé.

Annexe 2 : le cas « senghor »

Afin de donner à imaginer ce qu'est une réunion de réseau (et pour des raisons évidentes de respect de la confidentialité des débats qui ont lieu sein du réseau) nous présentons ici un cas « fictif », c'est-à-dire un débat réel entre membres du réseau, mais qui a été motivé par un cas inventé et librement inspiré par des « motifs » fournis par le personnage de Sengle, qui apparaît dans le roman « les jours et les nuits, roman d'un déserteur » d'Alfred Jarry.

Jean-Jacques est éducateur à Corneille-lès-Gonesse, à la Cité des Poètes. Lors d'une réunion du réseau, il présente la situation suivante, que nous appellerons le cas « Senghor », nom d'emprunt, choisi pour garantir l'anonymat du jeune homme dont il est question.

Jean-Jacques connaît Senghor depuis plusieurs années. Il se souvient de lui à 15 ans, comme d'un garçon qui allait très bien et qui réussissait au lycée. Il le croisait à la Maison de quartier Mallarmé où Senghor et son jeune frère, Valéry, fréquentait l'atelier de SLAM. Senghor a un tempérament souvent drôle, provocant et extraverti. Jean-Jacques se souvient du refrain d'un slam de Senghor :

« Décochons, décochons,
Décochons nos projectiles
Et détrui, et détrui,
Détruisons les « Schmitts » et la BAC.
C'est pour sau, c'est pour sau
C'est pour sau-ver la teci des Poèt' »

A cette époque il n'est pas question d'un suivi de ce jeune. Jean-Jacques n'apportait qu'occasionnellement son concours au groupe de rappeurs de Senghor, afin de les aider à mettre en oeuvre des concerts, des maquettes de CD, etc. Jean-Jacques, au cours de son exposé, se rappellera avoir confié à Senghor des textes de chansons qu'il avait lui-même composé. Mais ils ne parlèrent jamais de ses écrits, sans doute (d'après Jean-Jacques) parce que ses textes, c'était « juste du mauvais slam d'éducateur ».

C'est vers 17 ans, que Senghor confie ses difficultés à Jean-Jacques. D'abord ses difficultés scolaires - apparue au cours de son année de Première et qui s'aggravèrent en Terminale -, ainsi que ses conflits avec plusieurs profs, dont un professeur de mathématique, M. Hébert, qu'il dépeint comme un gueulard et un guignol. Jean-Jacques fera de l'accompagnement scolaire afin de l'aider à reprendre confiance et proposera d'effectuer une médiation avec le Lycée. Senghor la refusera au motif qu'il bénéficiait déjà d'un fort soutien de quelques enseignants, qui l'appréciaient au point de lui pardonner jusqu'à son absentéisme. En fin d'année de Terminale, il a abandonné l'atelier de slam, mais écrit encore, seul. Il fume régulièrement du cannabis. Persuadé d'un échec inéluctable au bac, il s'abstient de s'inscrire à l'université.

Comme il obtient tout de même son bac, il entame sa dix-huitième année sans projet et sans regrets, car, dit-il, « faire des années d'études pour obtenir des diplômes qui ne servent à rien, c'est vraiment un truc de Blancs ». Jean-Jacques le pousse à chercher un travail, l'accompagne sur la Mission Locale. Mais comme la Mission Locale ne lui propose rien qui lui convienne, il l'aide à trouver des annonces. Il trouve un emploi dans un magasin de chaussures. Pendant quelques mois les choses se passent bien, Senghor appréciant ses premiers salaires.

Un jour où Jean-Jacques le visitait au magasin il assista à cette scène : son patron lui demandait, avant la fermeture, de balayer le magasin, et Senghor restait immobile, appuyé

sur son balai. Le patron répéta plusieurs fois son ordre, sans rien obtenir. Puis, Senghor, hilare, brandis son balai à la manière d'une batte de base-ball et fit mine de s'apprêter à projeter à mille lieux les piles de boîte à chaussures, avant de dire : « je vais le balayer vot' magasin ; dites-moi seulement dans quelle direction... »

Senghor enchaîne ensuite, pendant deux mois, les arrêts maladies. Il formule alors des plaintes diverses : fatigues intenses, céphalée, nausée, oppression respiratoire. Il fumait du shit tout le jour et en grande quantité le soir, avec des copains. Jean-Jacques lui propose de retourner sur la Mission Locale afin d'y évoquer ses difficultés, mais en vain. Durant cette période « hypocondriaque-entre-guillemet » (l'expression est de Jean-Jacques), Senghor se confiera de manière plus personnelle : il est l'avant-dernier d'une famille de cinq enfants. Ses frères et sa soeur aînés ont quitté le foyer pour faire leur vie. Sa mère, ne supportant plus sa vie en France, est rentrée en Côte d'Ivoire il y a deux ans (période où commencent les difficultés de Senghor), emmenant avec elle Valéry, son jeune frère. Son père - son unique soutien- est retraité et il alterne des séjours en France et en Côte-d'Ivoire. Senghor pense souvent à son frère, ne supporte pas son absence et s'inquiète de ce qu'il devient « là-bas ». Quand il fume seul son shit, précise-t-il, il pense souvent à son frère. C'est une période troublante pour Jean-Jacques qui se voit témoigner une forte confiance, mais où il sent aussi qu'il n'a rien à proposer, à conseiller. Senghor lui semble incapable de porter le moindre projet.

C'est un nouvel élément qui le pousse aujourd'hui à parler de cette situation dans le cadre de la réunion de réseau : Senghor, avec un ton mordant, lui a fait le récit d'une dizaine de jours de « galère » passé dans un squat en compagnie de jeunes « désocialisés », qui font la manche à Paris, qui grattent ce qu'ils peuvent auprès d'associations et qui volent si nécessaire. Senghor, d'après sa manière d'évoquer les scènes, semble apprécier l'insolence et la rouerie de ces jeunes gens qui connaissent toutes les ficelles de la survie. Il plaisanta aussi sur la « bassesse » d'une fille qui fréquente ce groupe et qui confia, à la garde de cette étrange compagnie, son fils de quatre ans ; l'enfant fut traité comme le petit roi du squat, on se cotisa même pour lui acheter des bonbons et l'un des squatteurs fit observer « qu'emmener le gamin, ça nous aiderait pour faire la manche ».

Jean-Jacques se dit très inquiet.

Pablo, psychologue qui supervise la séance du jour, remercie Jean-Jacques ; puis, il donne son premier sentiment : « Nous avons, à plusieurs reprises, abordé des situations qui laisse le professionnel sur un sentiment d'échec et d'inquiétude face à un jeune qui semble aller à la dérive. Le squat est un type d'espace qui nous inspire une inquiétude légitime. Toutefois, il convient d'interroger cet épisode à partir du parcours effectué par ce jeune. Après une succession d'échecs scolaire et d'insertion, le lien créé avec des squatteurs peut être compris comme une manière de se « ressourcer » dans un espace de sociabilité spécifique, qui est celui du groupe de pairs. Il y a des « régressions » qui sont des manières de revenir sur ses pas, un peu comme le ferait un explorateur confronté à une impasse, ce retour étant un moyen de trouver une nouvelle bifurcation et un nouveau chemin. S'agissant de Senghor, il semble bien que les groupes de pairs ait joué un rôle éminent. Vous nous avez décrit un jeune homme qui allait bien et qui trouvait son équilibre dans un groupe de rap. Ce type d'activité permettait à Senghor d'extérioriser son agressivité, tout en la sublimant par le jeu avec le langage. Sa chanson est éloquente : derrière « décochons », il y a « des cochons », derrière « détrui-sons », il y a « des truies » et derrière « c'est pour sau-ver », il y a « ces pourceaux ». L'entrée chaotique dans un parcours d'insertion semble avoir mis en échec ce qu'il avait construit jusque là pour gérer une activité pulsionnelle potentiellement destructive : conflit personnel avec un professeur, apparition de la violence « mimée » dans le magasin de chaussures, puis d'une sorte de violence contre soi, par la somatisation et l'errance. On peut former l'hypothèse qu'il cherche dans le squat une socialisation qui lui permette de canaliser son agressivité afin qu'elle ne s'exerce ni contre l'autre, ni contre soi. Évidemment,

la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Mais nous ne devons pas nécessairement l'envisager comme forcément négative ».

Mathilde, éducatrice, intervient : « Je vous ai parlé, lors d'une autre séance, de Lidia, cette jeune fille qui vit actuellement dans un squat, qui a fait ce choix par souhait de ne plus remettre les pieds dans les foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance. Lorsqu'elle m'a fait part de ce choix, j'étais terrifié : une jeune fille, dans un squat avec six garçons... Vous imaginez... J'ai pu obtenir de la visiter sur ce lieu. Ce n'est pas un lieu satisfaisant, mais la dimension « espace de socialisation » y est, en effet, très forte. Les squatters sont contraints à une forte solidarité et ils acceptent des règles de fonctionnement rigoureuses : il leur faut en permanence assurer une surveillance du lieu pour éviter les intrusions, il faut leur veiller à maintenir des relations correctes avec le voisinage pour éviter les plaintes, il leur faut chasser d'éventuels dealers qui, exerçant leur activité trop près du squat, pourraient attirer l'attention des forces de l'ordre, il leur faut se procurer des revenus et assurer le ravitaillement... Les liens sociaux sont forts ; et constatant cela j'ai pris conscience que Lidia y était effectivement respectée. Naturellement, une jeune fille y sacrifie son hygiène et le soin de soi. Mais, depuis peu, ces aspects occasionnent une gêne suffisante pour que Lidia envisage de rechercher un autre type d'hébergement, et nous commençons une recherche d'hébergement. ». Jean-jacques intervient pour dire qu'il ne lui est pas facile de prendre du « recul » dans certaines situations : son collègue, qui travaille avec lui sur la cité des Poètes, est en arrêt maladie depuis deux mois et l'association est « cannibalisée » par des « projets » et par la recherche de subventions.

Il convient qu'il prend très à coeur, « peut-être trop », les difficultés de Senghor. Il se sent assez impuissant et il lui semble qu'il est devenu une sorte de « témoin » des difficultés de Senghor. Puis, il proteste : « Sans doute la situation n'est-elle pas désespérée et sans doute n'y a-t-il pas grand-chose à faire, au jour d'aujourd'hui. Mais, bon, je ne suis pas venu à la réunion du réseau pour m'entendre dire qu'il n'y a plus qu'à attendre que Senghor « touche le fond », après quoi, il aura peut-être moyen de l'aider à remonter vers la surface ! » Pablo réaffirme que le réseau a bien pour objectif d'aider à la recherche de solutions concrètes, mais qu'il faut pour cela s'accorder le temps d'interroger nos représentations et évaluer la situation. Il s'arrête sur l'emploi du mot « témoin » par Jean-Jacques. Il souhaite revenir sur la scène du magasin de chaussures. Il n'est pas anodin qu'elle se soit produite un jour où Jean-Jacques est venu visiter Senghor sur son lieu de travail. « Comment prendre en compte la « violence » d'un jeune ? Dans nombre de cas, l'acte est plus « mimé » qu'« acté ». Il est mis en scène pour qu'un « témoin » en « lise » le sens. L'acte est en quelque sorte adressé à un témoin, dans l'attente que celui-ci en dise quelque chose et qu'il y mette du sens. L'acte de Senghor dans le magasin est éloquent : menaçant de tous renverser, il fait appel de manière humoristique à la parole de l'autre en demandant à son patron « dans quelle direction » il doit tout exploser. Derrière la mise en cause de la loi, il y a le « meurtre symbolique du père » et la perte de l'objet d'amour. S'il faut chercher du sens aux actes posés par Senghor, c'est probablement du côté de la crise ouverte par le départ de sa mère et de son jeune frère. »

Eric, éducateur dans un Centre de soins pour toxicomane, observe qu'il a recueilli plusieurs témoignages d'usages intensifs de cannabis par des jeunes gens qui invoquent le fait que ce produit leur permet de penser à des êtres aimés, absent ou perdu, sans se sentir submergé par l'émotivité. Il s'agit de situations très diverses, aussi bien liées à l'absence de proches que de chagrins d'amour. Les vertus plus ou moins « anxiolytiques » du produit expliquent bien cela. « J'ajouterais que Senghor est assez typique de ces jeunes qui sont en souffrance, mais qui semble ne pas le savoir. Il y a des signes somatiques d'anxiété. Il y a peut être une « rancune » à l'encontre de la mère absente étouffée par l'usage du cannabis. Il serait intéressant de savoir s'il estime avoir un contrôle sur sa consommation de cannabis et s'il a un médecin de famille auquel il pourrait se confier. ».

Elise, psychologue au CMP intervient : « J'emprunterai l'image des « poupées russes » : il y a l'individu, la famille, la société, et tout cela est imbriqué. Il me semble qu'il faudrait retravailler le lien avec la famille en particulier avec le père qui, par ses aller-retour, fait le lien entre les membres de la famille installés en France - Senghor et ses aînés - et ceux qui sont retournés en Côte d'Ivoire – sa mère et son jeune frère. Il y aurait aussi à reprendre la question des études, en ce demandant si le rejet des études comme une chose « de blancs » est autre chose qu'un propos formulé « par dépit » après avoir mesuré son inconséquence à ne pas s'être inscrit à l'université. De même qu'il y a un travail à mener pour réévaluer les racines qui se sont créées en France – ses aînés sont installés -, il faudrait aussi soutenir un discours qui valorise les études. Car, malgré le chômage des jeunes, le fait d'être diplômé est tout de même le gage d'insertion. »

Pablo, en guise de conclusion, s'adresse à Jean-Jacques : « Il est remarquable que dans ce processus qui s'apparente à une marginalisation, Senghor se confie à vous, et - c'est tout à fait essentiel -, il vous témoigne de la confiance qu'il vous accorde. Ce qui est assez net c'est que l'objectif de l'insertion professionnelle est difficile à atteindre à court terme, qu'il faut pour l'instant travailler sur d'autres objectifs qui lui permette de retrouver une confiance en lui-même. Il y a des pistes de travail sérieuses : peut-être y aurait-il des bénéfices à favoriser la réinscription de Senghor dans un espace de créativité, comme il en a connu par le passé grâce au rap ; peut-être faut-il travailler sur le lien familial ou favoriser une réinscription dans des études. Il y a aussi à favoriser un travail d'élaboration qui l'amène à prendre conscience de son état d'anxiété en telle sorte qu'il demande une aide adaptée. Cela ne peut se déterminer qu'avec Senghor. Le réseau, en pratique, peut vous apporter son concours. Le Bureau Information Jeunesse recense les ressources culturelles locales et vous-même devez connaître des associations ou des structures municipales qui proposent des actions qui peuvent susciter l'intérêt de Senghor. Des structures d'orientation (CIO, Mission locale, BIJ) peuvent aider à redéfinir un projet d'étude. Un médecin généraliste ou une structure toxicomanie peuvent aider Senghor à penser son état d'anxiété. Une association interculturelle peut aussi vous aider à penser la question de l'entre-deux culturelle de cette famille dont certains de ces membres sont en France et d'autres en Côte d'Ivoire. Ce qui importe c'est que vous préserviez le lien de confiance que vous avez avec Senghor et que vous perceviez que vous n'êtes pas isolé »